

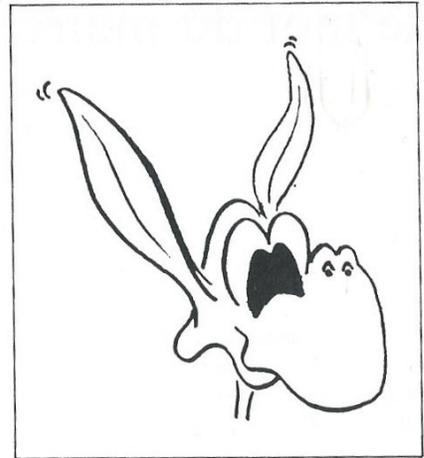
La Mulatière

LYON en 1850. — Pont de la Mulatière



*au confluent
du Rhône
et de
la Saône...*

la commune
de
LA MULATIÈRE



aura 100 ans en...

1985

CLUB DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Mars 1981

le mot du maire

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 2

Emportées par le tourbillon moderne, chaque jour des images défilent sous nos yeux.

Le visage de nos « villages », comme celui de la grande ville voisine, a subi plus de transformations en 40 ans qu'aux siècles précédents. Alors que cette évolution s'amorçait au siècle dernier deux inventeurs de génie, Niepce et Daguerre, trouvaient le moyen de fixer les images du décor et de la vie courante sur la pellicule et d'en conserver le souvenir.

Aujourd'hui Claude Dorme et son équipe, amoureux du passé, après bien des recherches nous présentent La Mulatière d'hier. Dans ces pages le texte est rare, mais vous verrez revivre devant vous la rue Stéphane-Déchant qui s'appelait alors la Grande Rue, le quai et son marché qui était situé place de la Pompe, place aujourd'hui disparue sous la chaussée déviée du quai de la Libération. Jusqu'en 1930, le quai entre l'ancien pont de La Mulatière et le confluent était planté de beaux arbres et dominait la Saône. Nombreux, Lyonnais, Mulatins et habitants des environs, se pressaient dans les guinguettes pour déguster la friture et admirer les as du « Tabagnon » de cette époque.

Peu des nouveaux habitants ont connu les inondations des bas quartiers. Les dernières datent de 1962, avant la construction du barrage de Pierre-Bénite. Nos sauveteurs de l'Union des Jouteurs et Sauveteurs de La Mulatière étaient jour et nuit au service des sinistrés.

Je ne veux pas aller plus loin dans ces évocations. Tournez les pages et revenez à la charnière des siècles. Découvrez ces images d'hier. Et puis quand vous refermerez ce petit livre, j'espère que vous vous sentirez bien dans « notre » village.

Jean LEBAYLE.

...et celui du président

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 3

— Vous, qui ne connaissez de La Mulatière qu'une sortie d'autoroute, un pont qui défraye trop souvent la chronique...

— Vous, qui imaginez que cette banlieue s'étirant sur les berges de deux cours d'eau n'est qu'un quartier excentré de Lyon...

— Vous qui traversez trop rapidement notre ville pour regagner le soir votre habitation, peut-être n'avez-vous jamais entendu battre le cœur de la cité?

Ce battement est difficile à percevoir : on ne déniche pas, au premier coup d'œil, le centre d'intérêt d'une ville dont la topographie est aussi incohérente! Pourtant, n'en déplaise à ceux qui empruntent nos voies en un va-et-vient quotidien, à ceux qui circulent en trombe sur l'autoroute dite « du Soleil », La Mulatière a un cœur, et il bat!

Ce cœur sans nul doute anime chez nous une vie associative intense. Les Mulatins, en effet, ont éprouvé le besoin de se rencontrer; or comment le faire mieux qu'en se dotant de statuts pour fonder une association? C'était pour eux se donner l'assurance qu'une rencontre ne peut rester éphémère.

Au moment où l'on prévoit l'inauguration du Centre Social — lieu privilégié de toutes les rencontres — l'une de ces associations fêtera son dixième anniversaire. Elle a pour nom « Club des Jeunes et de la Culture ». Comprenez qu'il s'agit d'amis aimant sillonner les sentiers de la région, aimant ensemble chanter ou danser et que sais-je encore!...

Une association qui a su créer, au fil des années, un certain esprit, une association qui ouvre ses portes à tous ceux qui recherchent, aujourd'hui, une activité de loisirs, mais aussi à ceux qui aiment fouiller le passé. C'est à ceux-là que nous devons la publication de cet ouvrage. Cette équipe, tout empreinte du dynamisme de notre ami Claude Dorme, n'a certes pas découvert un riche passé archéologique mais a su tout simplement reconstituer un album de souvenirs.

Les vieux Mulatins le feuillèteront avec nostalgie, les nouveaux avec curiosité.

R. CARLOD.

historique de la séparation du bourg avec le hameau

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 4

La commune de Ste-Foy-lès-Lyon était partagée en deux sections électorales, la section *du bourg* située sur la colline et la section *du hameau* de La Mulatière longeant la Saône et le Rhône. La ligne de séparation était le chemin de Fontanières. Elle avait été établie par les premiers conseillers municipaux élus au suffrage restreint (loi du 21 mars 1832). Jusqu'alors les communes étaient dirigées par des commissaires municipaux désignés par le préfet.

La population du bourg était supérieure à celle du hameau du fait de la majorité électorale, le maire était du bourg. Une ordonnance royale du 17 janvier 1824 décidait de désigner un adjoint spécial pour La Mulatière. Cet adjoint a peu de pouvoir, sa fonction est supprimée en 1878.

La presqu'île de Perrache, le pont sur la Saône, les routes font que le hameau se développe et la population augmente. Ce n'est pas sans poser des problèmes aux maires du bourg. Pour pouvoir garder la majorité électorale on fait voter des habitants de Fontanières et des Etroits avec le bourg.

En 1855 M. Vallioud, maire, propose sans l'avis de son conseil, au préfet que les limites des sections électorales soient celles des deux paroisses qui s'étaient partagées d'un commun accord les fidèles catholiques, sans tenir compte de la configuration naturelle du terrain. Le préfet accepte et les Etroits et Fontanières sont rattachés au bourg.

En 1877 M. Debolo, conseiller municipal du hameau et conseiller général du canton de St-Genis-Laval, demande au conseil général de modifier la délimitation des sections pour revenir à celles de 1831. Le conseil général accepte (délibérations du 19 septembre 1877) et de ce fait la population passe en septembre 1878 à :

— 1923 habitants pour le hameau — 1394 habitants pour le bourg.

Il est attribué :

— 12 conseillers au hameau — 11 conseillers au bourg.

Le 21 janvier 1878 M. Louis-Charles Debolo est élu maire en remplacement de M. Richard. Les postes d'adjoints sont refusés par les conseillers du bourg qui essayent de rendre l'administration de la commune impossible par leur démission, refus de voter, en se retirant des séances lors des discussions de projets pour le hameau.

La première action du nouveau conseil est de demander que le chef-lieu de la commune soit déplacé au hameau en invoquant :

— une croissance du hameau depuis 40 ans,

— l'accès de la mairie sera plus facile pour «les habitants du bourg qu'il ne l'est au bourg pour ceux du hameau, et de toutes façons puisque les habitants du hameau sont plus nombreux le dérangement sera moindre».

Le conseil général saisi de cette demande l'accepte dans sa séance du 18 septembre 1878. Le préfet du Rhône, dans un arrêté du 26 octobre 1878, confirme que le siège de l'administration communale est transféré au hameau de La Mulatière.

La mairie est installée dans la grande-rue dans des appartements en location. La mairie du bourg est désaffectée et servira d'école de filles. Le 23 janvier 1881 M. Jacquier, qui était l'adjoint actif de M. Debolo, est élu maire. L'ancien maire ne se présente pas car il est élu vice-président du conseil général.

Une inimitié profonde est née et s'est accrue rapidement entre les deux sections. Les conseillers du bourg refusent de voter tous les aménagements et constructions proposés : les écoles publiques, la mairie, la poste, etc... Vu cet état de discord, 353 électeurs et contribuables du bourg présentent le 31 juillet 1881 une pétition pour la séparation en deux de la commune.

Le 16 juin 1883 le préfet saisit le conseil municipal pour qu'il donne son avis. Le 15 juillet 1883 le conseil se prononce pour le maintien de l'unité intégrale de la commune de Ste-Foy. M. Debolo, qui perd son siège au conseil général, redevient maire le 18 mai 1884.

Chaque camp intervient auprès des députés, sénateurs, conseillers généraux pour défendre sa cause en usant d'arguments plus ou moins vrais. Du côté du bourg le baron du Marais paraît mener la lutte. Le Sénat et la Chambre des Députés adoptent la proposition de séparation de la commune.

Le Président de la République, Jules Grévy, promulgue la loi le 26 juin 1885.

Le maire propose que le hameau s'appelle Sainte-Foy-La-Mulatière, comme l'avait accepté le ministre des Postes pour l'affranchissement du courrier du nouveau bureau de poste, et que le bourg s'appelle Sainte-Foy-le-Haut. Cette proposition fut refusée ainsi que le maintien des archives municipales à La Mulatière.

Cette étude est très schématique et incomplète, elle n'est que la première étape d'un travail plus important qui alimentera un ouvrage à paraître en 1985. Aussi l'équipe de rédaction accueillera volontiers toutes les suggestions et participations nouvelles.

Permettez-moi de remercier tous ceux qui m'ont aidé :

- les municipalités de Ste-Foy-lès-Lyon et de La Mulatière qui m'ont permis de consulter les archives,*
- ceux qui m'ont raconté l'histoire de La Mulatière, et prêté documents et objets,*
- les copains collectionneurs et enfin les membres du club.*

Claude DORME.

le saviez-vous ?

Superficie : 134 ha, 11 ares
Altitude moyenne : 170 m

D'après le Dictionnaire Illustré
des Communes de 1902 :

- la vigne couvre 15 ha
- les pommes de terre 5 ha
- le trèfle et la luzerne 2 ha
- les prairies naturelles 15 ha

le bétail comprend :

- 14 vaches laitières
- 15 bœufs
- 4 porcs
- 5 chèvres

LES LIEUX-DITS :

- Les Chassagnes
- L'Evêque
- Fontanières
- Le Roule
- Les Brotteaux
- Les Etroits
- Les Saulaies
- Chamfray
- Le Bocage
- Le Trou
- Le Quartier du Bas...

RECENSEMENTS :

1885	3 014 habitants	
1891	3 297	—
1896	3 205	—
1901	3 616	—
1906	3 384	—
1911	3 546	—
1921	4 067	—
1926	3 958	—
1931	3 953	—
1936	3 674	—
1946	3 937	—
1955	4 401	—
1960	6 397	—
1968	8 165	—
1972	9 504	—
1975	8 063	—

LES MAIRES :

DEBOLO	juillet 1885 à octobre	1885
LEGRAND	1885	1887
COMBE	1887	1896
GOETZ	1896	1897
LOTIRON	1897	1900
GIRAUD-TEULON	1900	1901
PEGUIN	1901	1903
PELLOUX	1903	1908
FAVERIEUX	1908	1912
NAS	1912	1939
MILQUET	1939	1944
JARS	1944	1946
COUDERT	1946	1947
DANILO	1947	1975
LEBAYLE	1975	
	toujours en exercice	

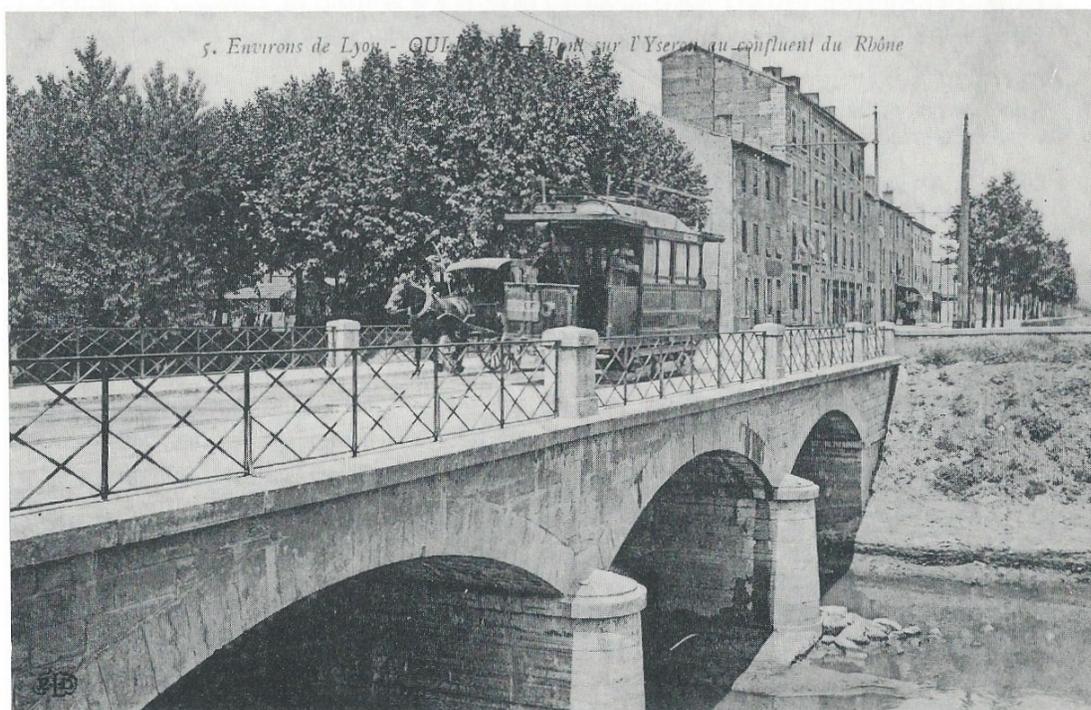
la vie associative

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 8

- SOCIÉTÉ SPORTIVE LAIQUE DE LA MULATIÈRE (S.E.S.L.M.), fondée en 1881.
Athlétisme, éducation physique, pétanque, judo, lutte, musique, philatélie.
- CAISSE DES ÉCOLES, fondée en 1884.
Aide aux enfants des écoles publiques.
- UNION DES JOUEURS ET SAUVETEURS DE LA MULATIÈRE (U.J.S.M.), fondée en 1891.
Joute, barque, sauvetage, natation.
- ECLAIR DU CONFLUENT DE LA MULATIÈRE (E.C.M.), fondé en 1910.
Basket-ball, boules, batterie fanfare, gymnastique, majorettes, tennis de table.
- BOULE DE LA JONCTION, fondée en 1927.
- BOULE SAULÉENNE.
- AMICALE BOULE BASTÉRO.
- COMITÉ DES FÊTES, fondé en 1947.
Aide aux sociétés locales, animation dans la commune, repas des anciens.
- ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS (A.R.A.C.), fondée en 1948.
- SKI-CANOË-KAYAK DE LA MULATIÈRE (S.C.K.M.), fondé en 1950.
- FOOTBALL CLUB DU ROULE MULATIÈRE (F.C.R.M.), fondé en 1961.
- CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES, fondée en 1963.
Syndicat familial hors production, action : école, consommation, logement...
- UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE.
Mouvement d'éducation permanente pour l'information des femmes dans la cité et la vie locale.

- UNION SPORTIVE ÉDUCATION POPULAIRE (U.S.E.P.), fondée en 1968.
Hand-ball et danse classique à l'école.
- CLUB DES JEUNES ET DE LA CULTURE.
Randonnées pédestres, escalade, ski de randonnée, chorale, danses ukrainienne et folklorique, photo, scrable, poterie, soirées culturelles
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (O.M.S.), fondé en 1972.
Regrouper et animer les activités sportives.
- CERCLE D'ARGENT, fondé en 1975.
Club de retraités, rencontres café, ateliers bricolage, groupe vocal, gymnastique, natation, sorties.
- BELLEVUE LOISIRS, fondé en 1978.
Loisirs culturels et sportifs au pensionnat Bellevue.
- SECOURISTES MULATINS
Formation au secourisme, postes de secours.
- COMITÉ DE DÉFENSE DES LOCATAIRES, fondé en 1978.
Aide, information et défense des locataires.
- CENTRE SOCIAL ET CULTUREL, fondé en 1978.
Regrouper les associations familiales et de loisirs.
Bibliothèque, yoga, loisirs du mercredi et centre aéré, couture, halte-garderie, secrétariat social et dépannage, antenne aide-à domicile.
- VEUVES CIVILES.
Aider, informer et défendre les veuves de France.

la saulaie



C'est au confluent du Rhône et de l'Yzeron que débute notre promenade à travers La Mulatière.

les ateliers du chemin de fer

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 11

Les ateliers du matériel d'Oullins sont implantés sur La Mulatière, ils couvrent une surface de 18,5 ha dont 68.000 m² couverts. Ils furent créés par Clément Desorme, ingénieur oullinois pour la construction des ponts et des bateaux.

En 1844, ils furent spécialisés pour la construction et la réparation du matériel de chemin de fer quand Clément Desorme obtint l'exploitation de la ligne Lyon-St-Etienne.

En 1854, ils furent achetés par la société anonyme du Grand Central qui les céda à bail à l'entreprise Parent Schaken (Fives Lille).

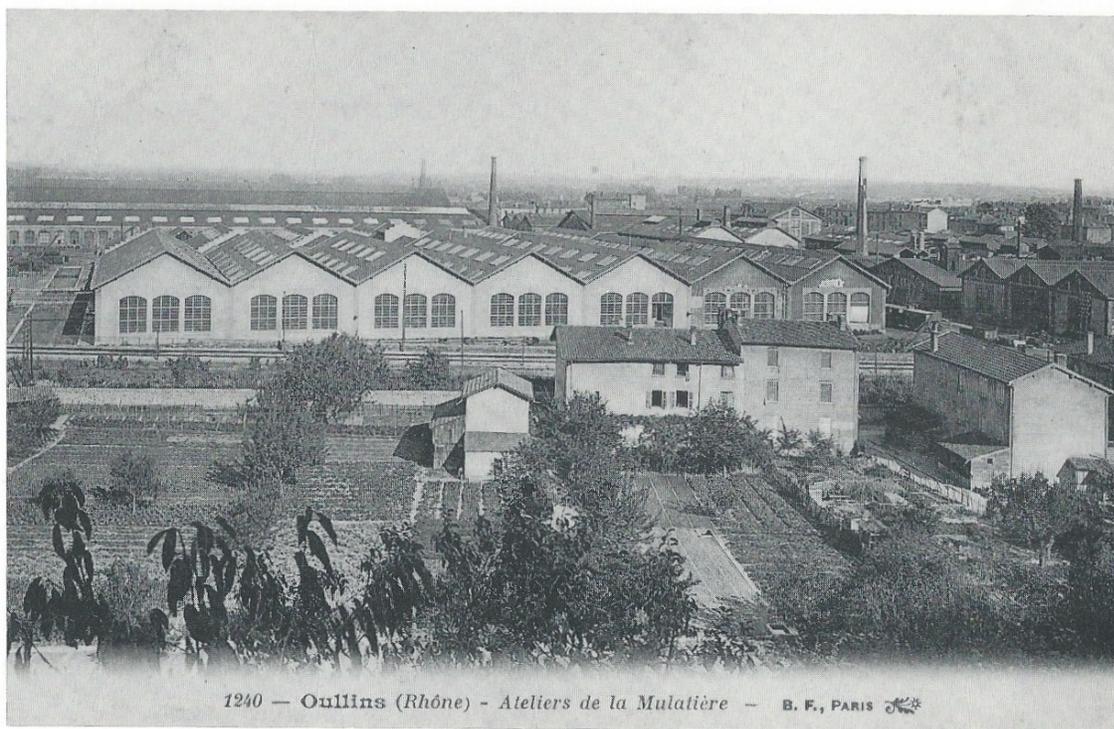
En 1857, ils furent rattachés à la Compagnie du Bourbonnais.

En 1858, absorbés par la Compagnie des Chemins de Fer Paris à Lyon et à la Méditerranée (P.L.M.).

Le 1^{er} août 1860, à l'expiration du bail Parent Schaken, la Cie P.L.M. reprenait à son compte les ateliers des machines.

A la création de la S.N.C.F. au 1-1-1938, les ateliers de machines étaient parmi les plus importants et les plus modernes de la nouvelle entreprise nationalisée. Ils sont spécialisés maintenant dans la réparation de locomotives électriques.

Une de ces locomotives, la CC 6569, fut baptisée « Ville de La Mulatière » le 21 mai 1976. Sa marraine est Mme Stucky, veuve d'un cheminot déporté et ancienne conseillère municipale de La Mulatière. Cette locomotive assure la remorque sur les lignes Paris-Lyon-Marseille et Lyon-St-Etienne.



Les ateliers de réparation des locomotives.

1240 — Oullins (Rhône) - Ateliers de la Mulatière - B. F., PARIS 

Entrée principale des ateliers «des Bœufs» située à La Mulatière, 25 ter quai Pierre-Sémar (membre du bureau politique du Parti Communiste Français, secrétaire général de la Fédération unifiée des Cheminots, assassiné par les hitlériens le 7 mars 1942 à Evreux dans l'Eure).



le quartier du bas

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 14

Jardins ouvriers situés au Sud de la mairie. Au fond, la rue des Verriers qui porte actuellement le nom de André Lafarge (conseiller municipal élu en 1939, déporté politique, décédé le 14 mai 1945 à Sandbostel, Allemagne).



le tunnel

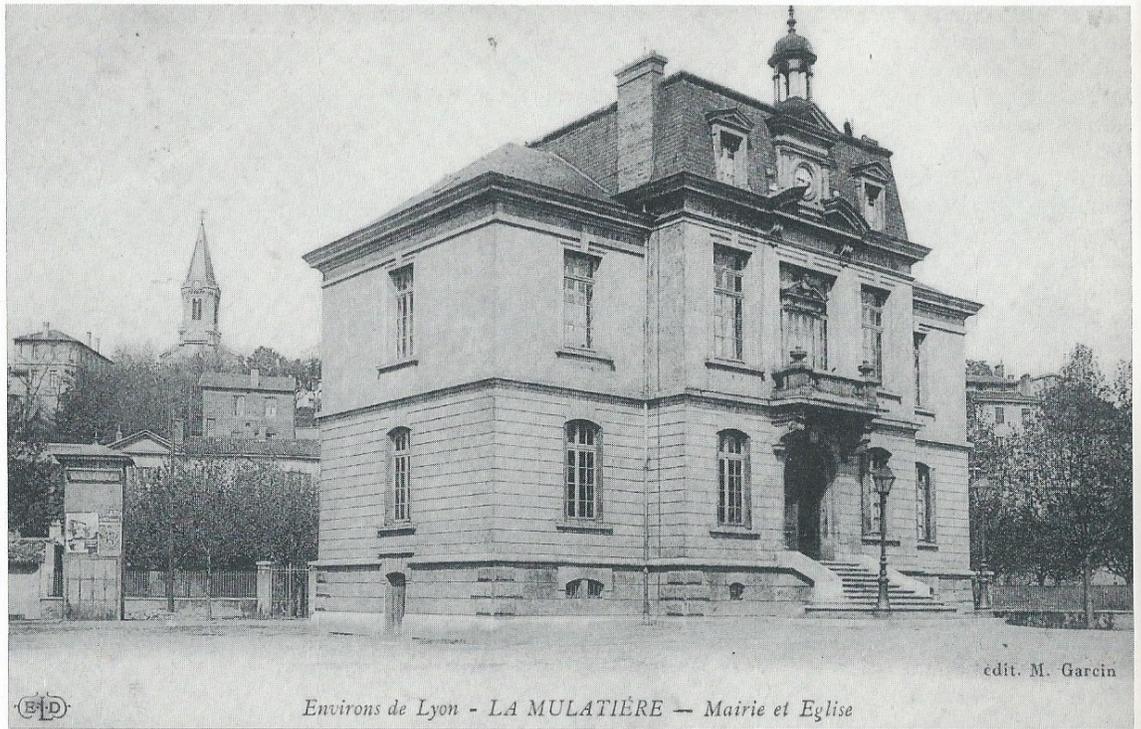
Une ordonnance royale de 1827 donnait concession du chemin de fer St-Etienne à Lyon à MM. Seguin Frères, Biot et Cie. En 1832 Marc Seguin établit la première ligne en 6 heures. Le tunnel de La Mulatière fut le premier construit en France pour le passage d'un train.

Suite au percement du tunnel les sources furent détournées et les habitants furent obligés de puiser l'eau du Rhône ou de la Saône. Ce tunnel fut encore modifié en 1912 pour être dans le prolongement du viaduc actuel. Une partie de l'ancien tunnel servit pendant la guerre de 39-45 d'abri-refuge.



la mairie

Construite en 1895, elle fut inaugurée le 12 avril 1896. Par la suite, les ailes Nord et Sud furent rajoutées.



édit. M. Garcin

Environs de Lyon - LA MULATIÈRE — Mairie et Eglise

le marché



Le marché sur la place de la Pompe qui devint en 1949 place Paul Nas.

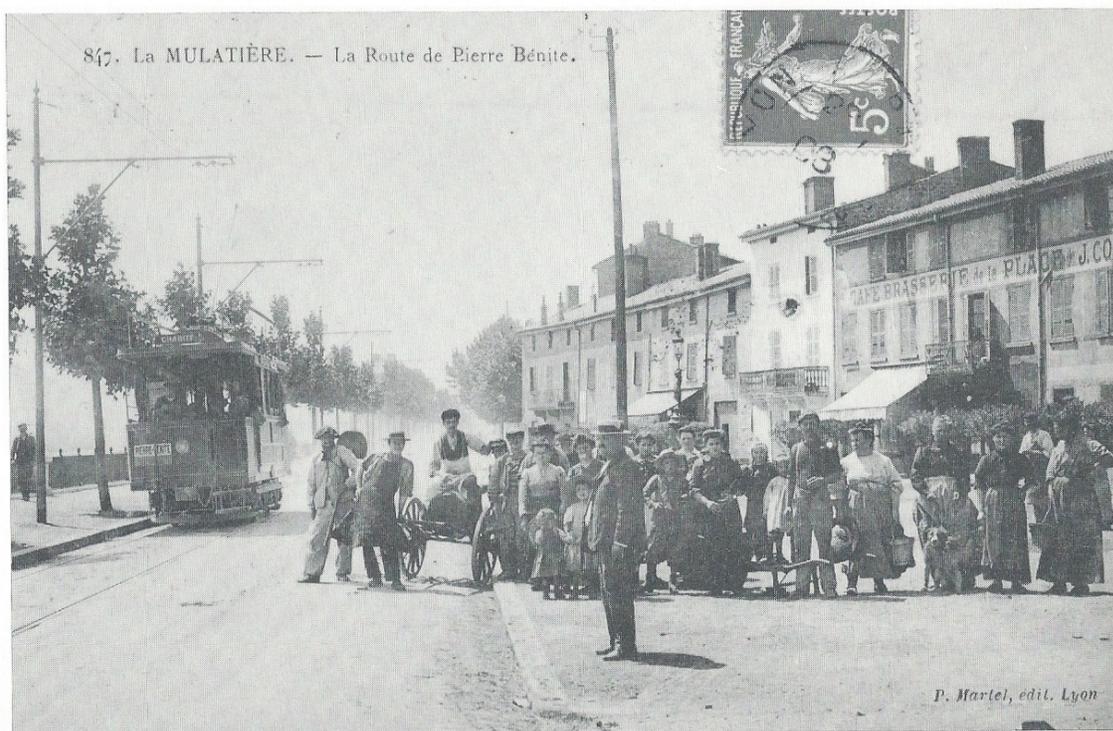
ligne o.t.l. n° 15

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 18

Charité - Pierre-Bénite
5 km 830.

Ouverte à la traction électrique le 1^{er} avril 1906. Charité, passage à niveau de Pierre-Bénite. Le terminus est reporté place Tolozan le 20 juin 1910 et à St-Clair le 9 août 1914. Il revient à la Charité le 15 décembre 1919.

Les autobus remplacent les tramways le 25 juillet 1934.



les guinguettes

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 19

Le quai, qui a été démolì pour le passage de l'autoroute du Soleil, était bordé de guinguettes où l'on venait déguster la friture, l'omelette et les fromages blancs à la crème.



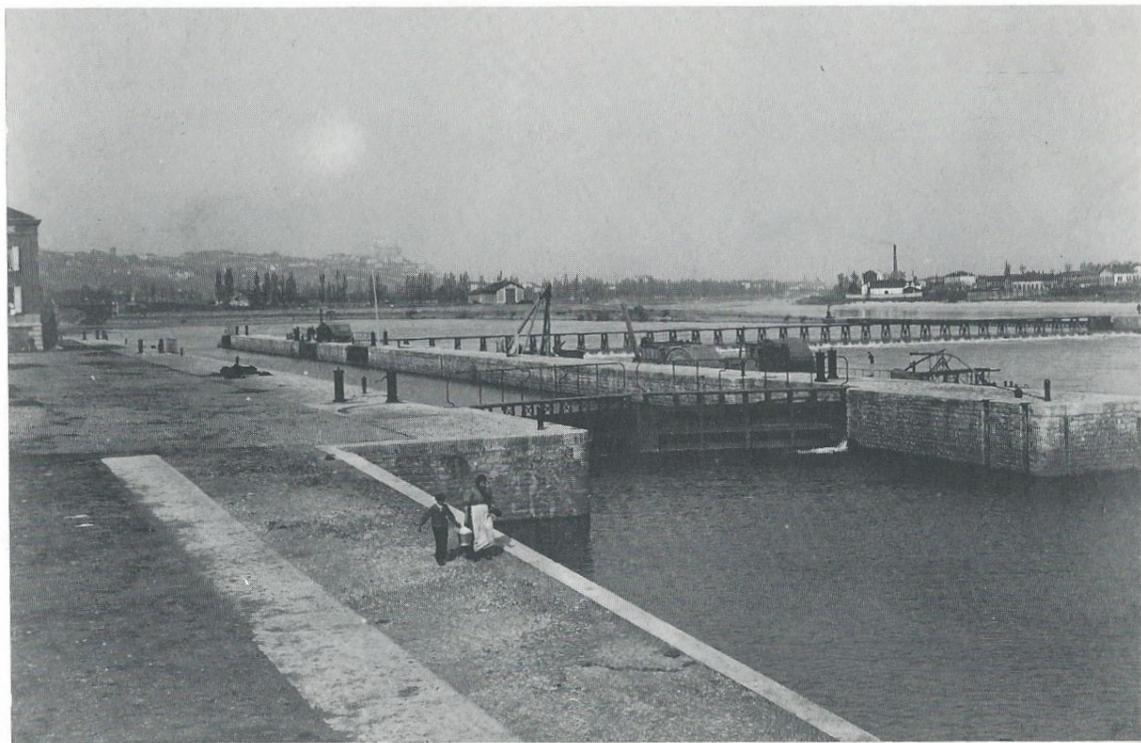
le confluent

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 20

Le confluent du Rhône et de la Saône se situait à l'époque romaine vers les Terreaux et sous Louis XV peu après Ainay.

D'Ainay à La Mulatière émergeaient plusieurs îlots appelés « Iles Mogniat ».

L'architecte Perrache préconisa de réunir les îles au continent pour en faire une presqu'île. Les travaux commencèrent en 1773, interrompus pendant la Révolution, ils furent terminés au début du XIX^e siècle. De ce fait, le quai des Étroits qui longeait le Rhône longea la Saône.



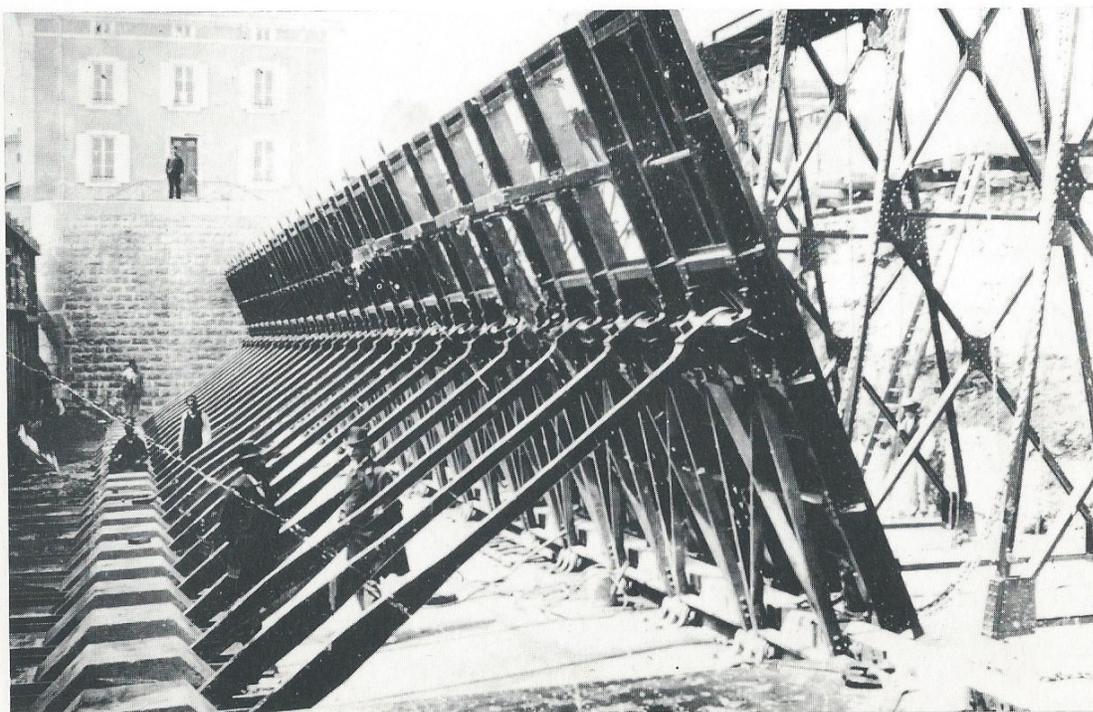
le barrage

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 21

La construction du barrage fut proposée, par nécessité, en 1864 au Conseil Général, mais il fut construit après celui de l'île Barbe en 1882 par l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées A. Pasqueau.

Barrage essentiellement construit en panneaux métalliques sans piles intermédiaires d'après un principe, modifié par cet ingénieur, connu sous le nom de « Hausse Chanoine ».

La largeur de la passe est de 103,60 m. Il fut démonté à la mise en eau du barrage de Pierre-Bénite en 1966.



la pollution de la saône

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 22

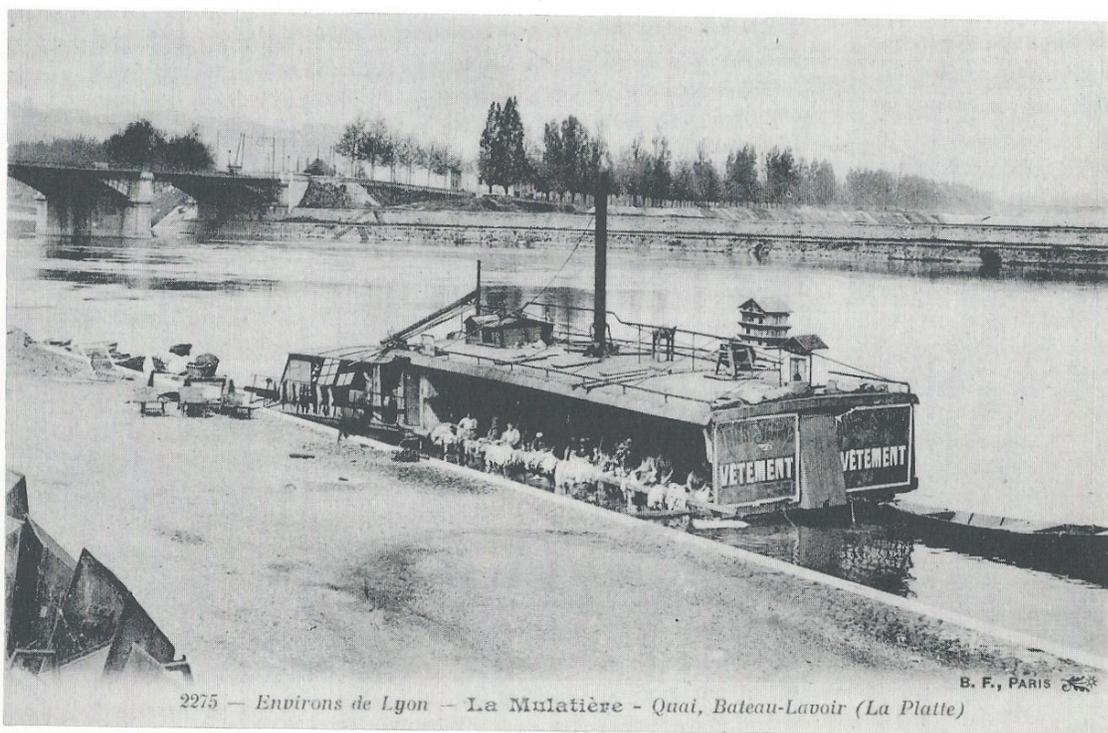
Le cours de la Saône ayant été modifié par la presqu'île et la construction des quais protégeant les riverains des inondations, le niveau des eaux s'abaissa. Les égouts qui déversent les immondices de la ville de Lyon vont lentement empoisonner la faible quantité d'eau qui reste. Des berges desséchées se dégagent des émanations putrides qui infestent les habitants des deux rives.



la platte

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 23

Les bateaux de tous tonnages et même les «mouches» ne peuvent traverser la ville. Le barrage qui a augmenté la profondeur de la Saône ne résoud pas le problème de la pollution. Le courant est moins important. Les bateaux à vapeur rejettent les détritrus sur les berges et la Saône est toujours polluée. En 1883 la commune est obligée d'affecter un marinier pour le nettoyage des berges, l'année suivante on lui achète un bateau spécialement équipé.



2275 — Environs de Lyon — La Mulatière - Quai, Bateau-Lavoir (La Platte)

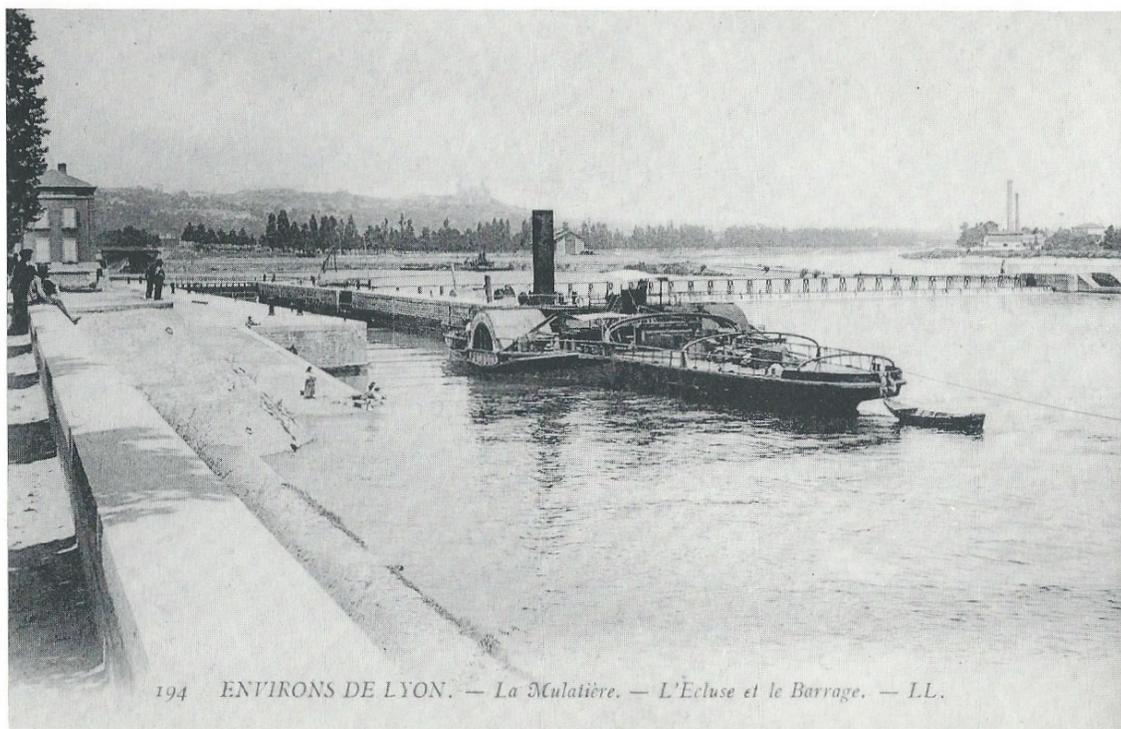
B. F., PARIS

la navigation

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 24

C'est vers 1830 que les bateaux à vapeur font leur apparition sur le Rhône, et la remonte des rigues (barques en bois) très pittoresques par le nombre et la beauté des chevaux qui les tiraient, tend à disparaître. Ces bateaux étaient affectés au transport des voyageurs et marchandises. Les plus grands furent «Océan» et «Méditerranée» construits au Creusot.

Longueur 157 m.
Largeur 6,350 m.



194 ENVIRONS DE LYON. — La Mulatière. — L'Ecluse et le Barrage. — I.L.

la pêche au carré

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHÔNE ET DE LA SAONE — 25



Les pêcheurs au carré
alimentaient en friture
les guinguettes. La
pêche se pratiquait
après le barrage à
l'écluse, sur la digue et
le long de la rive
jusqu'à l'embouchure
de l'Yzeron.

la pêche aux aloses

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 26

Un acte du 13 juillet 1796 nous parle de la pêche aux aloses à La Mulatière. Le comte d'Uzelle seigneur de Ste-Foy donnait en fermage le droit de pêche aux «Maîtres Pescheurs».

Ceux-ci devaient fournir au seigneur annuellement six aloses des plus belles et, lorsque le seigneur comte d'Uzelle voulait prendre le plaisir de la pêche, les preneurs étaient tenus de lui fournir à leurs frais tous les bateaux et engins nécessaires, et de l'aider aux pêches pendant lesquelles ils seront nourris par le seigneur.

Le 29 mai 1888, le conseil municipal de La Mulatière adopte un vœu présenté par M. Laurent tendant à la suppression du monopole de la pêche et étendant le droit à tous, en établissant des permis dont le prix peu élevé permettrait à tout le monde de pêcher.

Le 22 mars 1892, M. Charvet présente un autre vœu tendant toujours à la suppression du monopole de la pêche et demandant l'autorisation pour les permissionnaires de pêcher les aloses vers le barrage pendant la période d'interdiction de la pêche.

Le 23 juillet 1892, réponse du préfet du Rhône aux vœux : «Nous tenons à maintenir l'état des choses actuelles. Il est en effet incontestable que la délivrance d'un nombre illimité de permis de pêche entraînerait dans un bref délai le dépeuplement total des cours d'eau».

Les multiples barrages qui ont jalonné le Rhône depuis 30 ans ont mis fin à la migration des aloses qui remontaient le Rhône et arrivaient à La Mulatière début avril. Les buses, qui tournoyaient au-dessus des bancs, annonçaient leur arrivée.

Les poissons tournaient sans trêve dans l'eau écumeuse de la chute du barrage jusqu'à ce qu'elles aient découvert l'étroite échelle à poissons pour sauter en Saône. Sitôt les œufs déposés et fécondés, les beaux poissons redescendaient en grand secret sans qu'aucun pêcheur ne parvienne à les saisir au passage.

En septembre, les petites aloses, de la taille d'une ablette minuscule, rejoignaient en bancs serrés la famille en Méditerranée. Au cours de leur remontée, les poissons devaient d'abord déjouer, en aval de Lyon, les pièges silencieux des bateaux appelés *Virosoulets* ou *Virevire*, ces grandes cuillères tournant seules au fil de l'eau et qui cueillaient automatiquement le poisson.

Mais le barrage de La Mulatière était le plus meurtrier que les valeureux Clupéidés avaient à braver. La pêche se pratiquait donc «à la remonte» du poisson, pendant le prohibé (fermeture de la pêche en 2^e catégorie du 15 avril au 15 juin) avec un filet appelé *Alosière* ou *Brécanière*. Ce filet comprenait une armature en bois (branche d'arbre) en forme de triangle de 3,50 m de côté avec un manche central de 1 m, pour le tenir. Le filet formait, à partir de cette ouverture, une poche de 6 m de profondeur. Il avait une maille de 40 mm.

L'équipe d'alosiers se composait de deux hommes : au cul du bateau, celui qui tenait le manche du filet plongé dans l'eau, au nez, celui qui, avec une corde attachée à un angle du filet, aidait à la maintenir perpendiculairement au courant.

Lorsque les aloses entraient dans la poche, elles butaient au fond. Celui qui tenait la corde enregistrait la secousse, lâchait la corde. Le filet se mettait à plat et le poisson était prisonnier.

La journée de pêche était longue, du lever du soleil au coucher, en débordant même un peu. Dans une journée, chaque équipage prenait 50 à 150 kg de poissons. Une alose pesait de 3 à 4 livres; certaines pouvaient atteindre 2,500 kg. Lorsque le pêcheur prenait sa première alose, il lui mordait la queue, puis la rejetait à l'eau.

Pour avoir le droit de pêcher, il fallait être pêcheur professionnel. Le nombre de places à La Mulatière était de 10 :

- 4 sur la digue côté Rhône,
- 4 sur la digue côté Saône,
- 2 derrière le barrage côté écluse.

Le tirage au sort des places était fait chaque année.

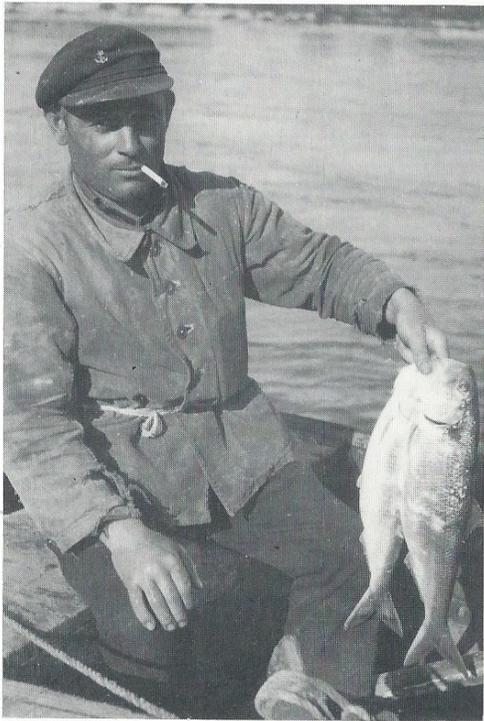
Quelques noms de pêcheurs : Portier (le beau René), Pérel, Desaintjean, Tedeschi, Rambert Lucien...

Les poissons étaient en partie vendus sur place à des poissonniers de Lyon et même de Bourg. D'autres étaient emballés dans des orties et expédiés aux gens du Midi, qui en étaient très friands.

Lorsque les petites aloses redescendaient le fleuve, des pêcheurs amateurs essayaient de les prendre à la canne avec une monture dite «à la tirette» avec une dizaine d'hameçons dorés. Cette période de la pêche aux aloses était attendue avec impatience par les professionnels.

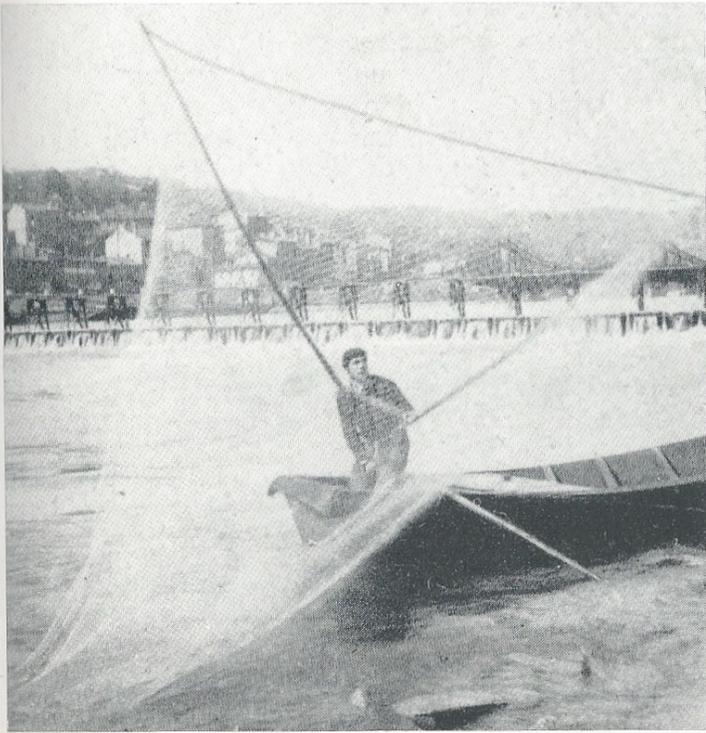
Dans leur migration, les aloses étaient parfois accompagnées par un autre poisson : la *lamproie (ou fifre)*. Cette sorte d'anguille possède une bouche composée de 7 orifices branchiaux, ce qui lui permet de se coller comme une ventouse contre les aloses pour se faire remonter.

Sur la valeur gustative des aloses, les avis étaient partagés. L'alose était plus charnue, plus savoureuse en Arles ou à Tarascon avant qu'elle se soit efflanquée à remonter les 350 km. L'alose était comparée à un peigne à cause de ses arêtes. Les différentes préparations (au vin blanc ou à l'oseille) avec une cuisson de 5 à 10 heures à petit feu dans une cocotte bien fermée, faisaient fondre les arêtes et mettaient en valeur la chair ferme et rose de ce délicieux poisson.



Kiki Tedeschi nous
présentant deux belles
aloses le 25 avril 1945.





les joutes

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 30

La joute nautique, sport toujours pratiqué à La Mulatière, a beaucoup d'adeptes et attire un nombreux public à l'ancienne écluse. C'est un des plus vieux sports au monde. Elle se pratique dans toute la France suivant différentes méthodes : à Arras, Strasbourg, dans la région parisienne, Orléans, sur la Saône, le Rhône, la Loire et sur le bassin méditerranéen de Nice à Agde; à l'étranger en Belgique et en Allemagne.



Quelques dates historiques :

1175 : On joute pour la Fête des Merveilles en face du rocher qu'on nommait Pierre-Bénite.

13 avril 1507 : Les pêcheurs du bourg St-Vincent joutent devant la reine Anne de Bretagne sur la Saône à St-Jean.

1548 : Joute en présence d'Henri II et de la reine Catherine de Médicis.

1550 : un plan scénographique nous montre des joutes.

13 septembre 1782 : 100.000 personnes assistent à une joute vis-à-vis de l'Île Barbe en l'honneur de l'archevêque.



14 LA MULATIÈRE (Rhône). — Une belle passe de Joutes entre les champions Bonnefond et Veaux. — LL.

Edit. Marcel Garoin.

La Société Anonyme des Verreries de La Mulatière était dirigée par M. Claude Bovagnet, maître verrier. Ses fabrications : articles artistiques en pâte de verre, vases pressés, gobeletterie, objets fantaisie décorés. Elle ferma en 1931. Pour aider les familles un comité de secours aux chômeurs fut créé le 11 juin 1931.



P. Martel, edit. Lyon

846. LA MULATIÈRE. — La verrerie. Visite de la Mission Indo-Chinoise, Juin 1906.

Un ancien verrier nous raconte.

«La place (ou équipe) était ainsi composée pour faire les services de table:

- le cueilleur qui prend le verre,
- le second qui prend le verre,
- le poseur de pied qui prépare le pied,
- le poseur de jambe qui prépare le corps,
- le colonel souffleur qui fait le verre,
- le général chef de place qui termine le travail.

«Le poste de cueilleur était tenu par des enfants de 9 à 12 ans qui n'avaient pas le droit de travailler, et lorsque l'inspecteur du travail arrivait ces enfants allaient se cacher dans les placards». Cet ancien nous raconte s'être endormi avec son frère et n'être sorti de la cache qu'au petit matin.



les usines trayvou

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 34

La fabrique d'instruments de pesage qui porte aujourd'hui le nom de Trayvou a été fondée en 1827 par Joseph Béranger (1802-1870) dont la mémoire reste attachée à la vulgarisation du système métrique décimal en France.

Après avoir fusionné neuf fabriques de balancerie lyonnaise l'affaire fut transportée vers 1857 en son emplacement actuel à La Mulatière.

En 1863 la fille de Joseph Béranger, Mme Catenot, devenue veuve, épousait Benoît Trayvou.

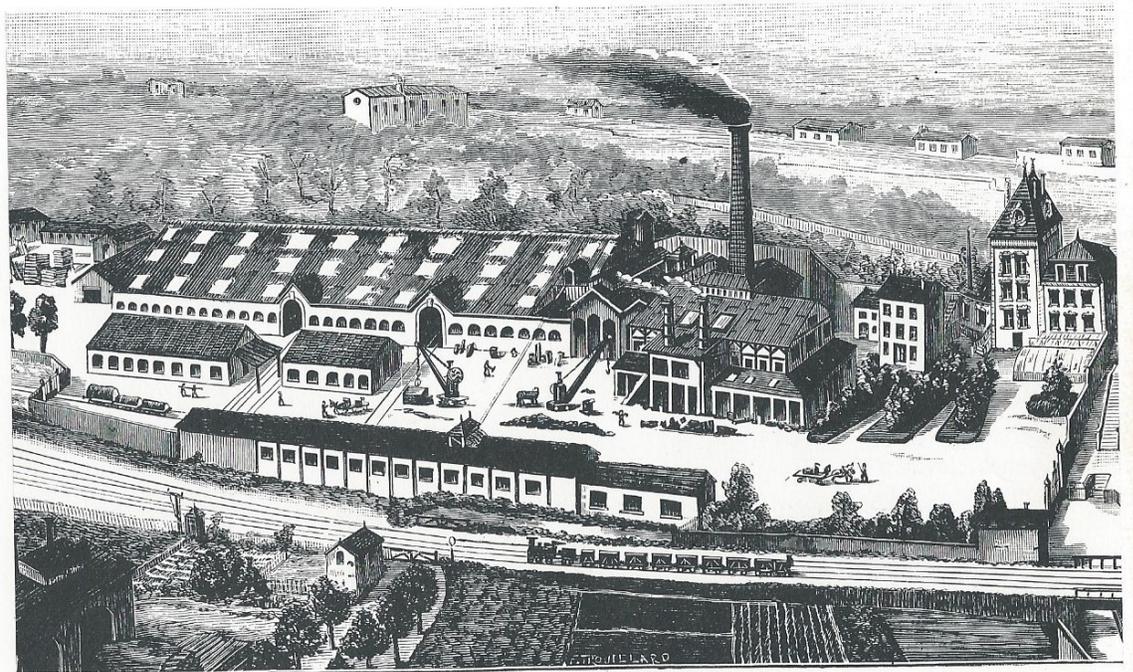
Les fabrications : les balances et bascules ordinaires et automatiques adaptées aux usages divers, commercial, agricole et industriel, les balances de précision pour pharmacie et laboratoire, les pèse-bébé, les ponts-basculés de toutes dimensions et toutes forces.

A son activité d'origine Trayvou ajoutait peu avant 1900 une branche serrures de sécurité. Vers 1920 fut créée une section machines d'essais. Depuis la société porte le nom de Trayvou S.A.

La recherche et le développement de produits nouveaux a conduit la vieille firme de La Mulatière à se spécialiser dans les matériels de pesage industriel, domaine dans lequel l'électronique a pris le pas sur la mécanique, et à proposer à une clientèle de plus en plus exigeante des matériels à la pointe de la technique capables de rivaliser avec ceux des plus importants constructeurs mondiaux.

Le supersonique «Concorde» est pesé sur trois ponts-basculés Trayvou.

Le professionnel balancier qui perpétue ici la tradition, côtoie maintenant l'électronicien et l'informaticien, et la jeune génération s'oriente résolument vers l'avenir.



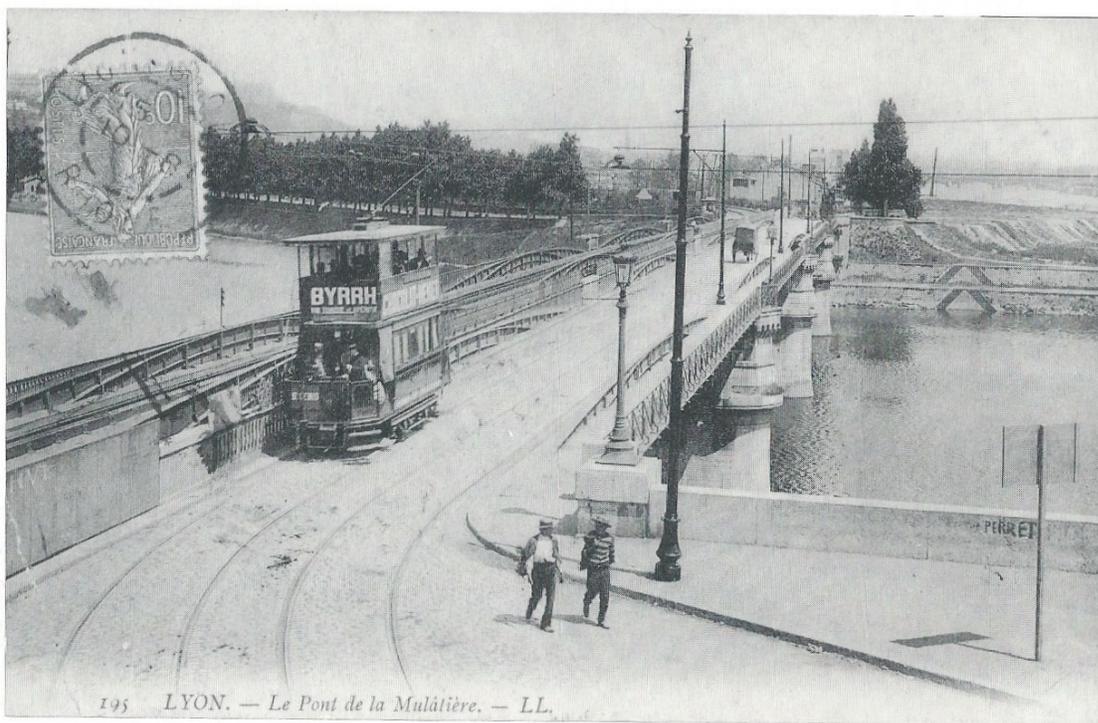
Usines de La Mulatière
d'après une gravure de
1889.

Vue à vol d'oiseau des Usines de la Mulatière.

les tramways

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 36

Tramways ligne n° 10.
Charité Oullins.
Traction hippomobile
(à cheval) et sur rail, le
22 août 1881.
Traction électrique, le
27 avril 1894
Prolongement jusqu'à
St-Genis-Laval, le 1^{er}
octobre 1894.
Ouverture du tronçon
St-Genis-Laval Bri-
gnais, le 26 mai 1901.
Prolongement jusqu'au
7 Chemins, le 13 août
1916 (la ligne faisant
14,200 km).
Les tramways furent
supprimés le 30 décem-
bre 1949.
Cette ligne fut la pre-
mière ligne de Lyon de
la Cie O.T.L.





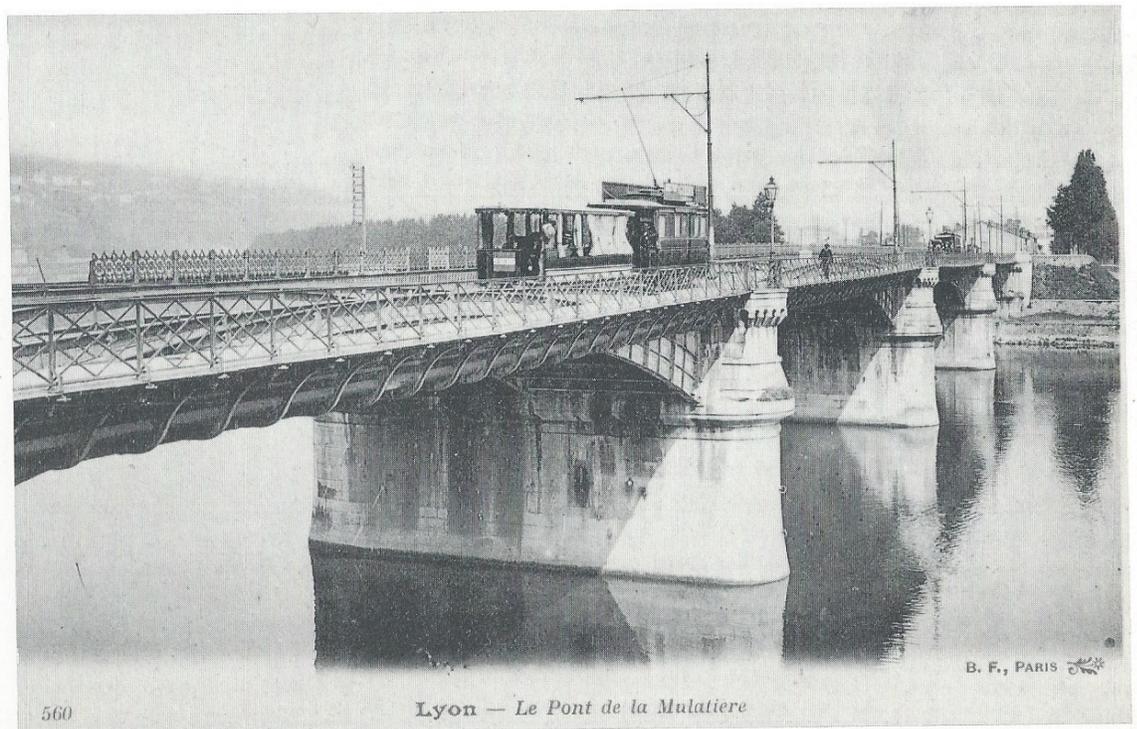
Tramways ligne n° 14.
Pont d'Oullins Chaponost.
Traction électrique, le
15 avril 1906.
Charité Chaponost (12
km 300), le 1^{er} mai
1907.
Exploitation en auto-
bus jusqu'à Beaunant,
le 5 décembre 1949.

les ponts

Le premier pont en pierre fut construit en 1770 par J.F. Lallié, ingénieur de la généralité de Lyon, et achevé en 1782. Il s'écroula lors d'une crue de la Saône quelques mois après sa construction le 15 janvier 1783.

La Cie Perrache remplaça le pont détruit par un pont de bois commencé en juin 1789, achevé en 1792, et obtint à son profit la concession d'un droit de passage. L'Etat prit possession du pont de bois en 1809.



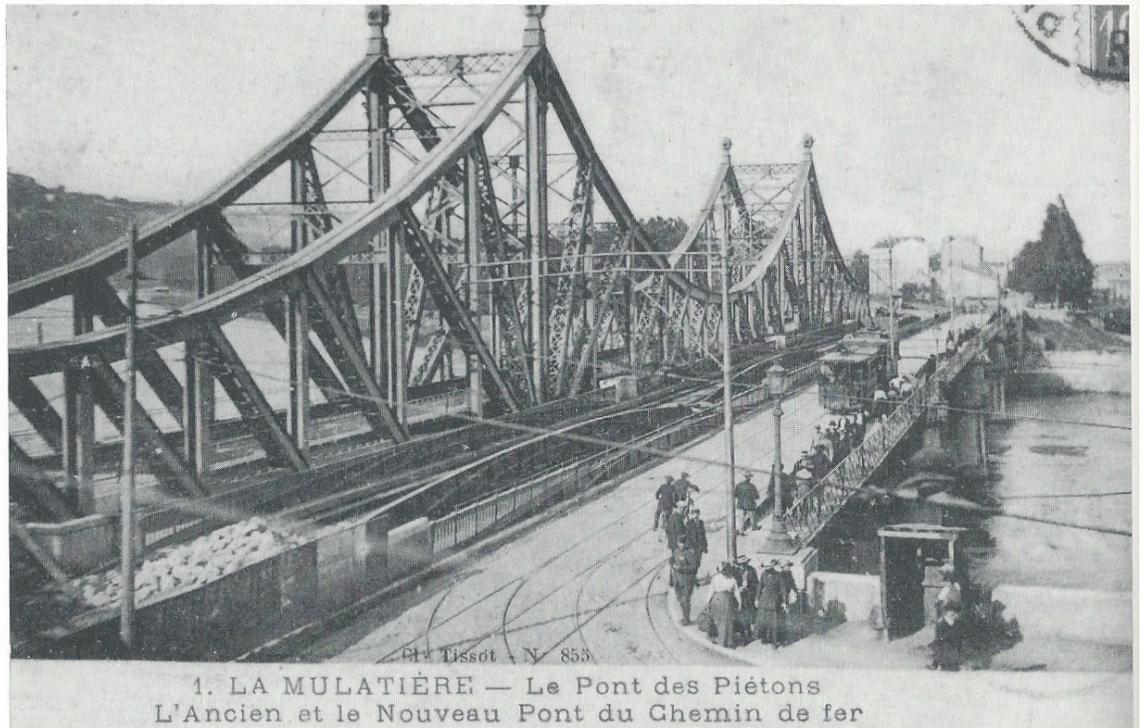


Le pont représenté par la photo fut achevé en 1848 par l'ingénieur Joly.

Le pont actuel fut construit en 1932 et doublé en 1964 pour le passage de l'autoroute.

le viaduc du chemin de fer

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 40



Le nouveau viaduc du chemin de fer fut construit en 1912.

la grande rue

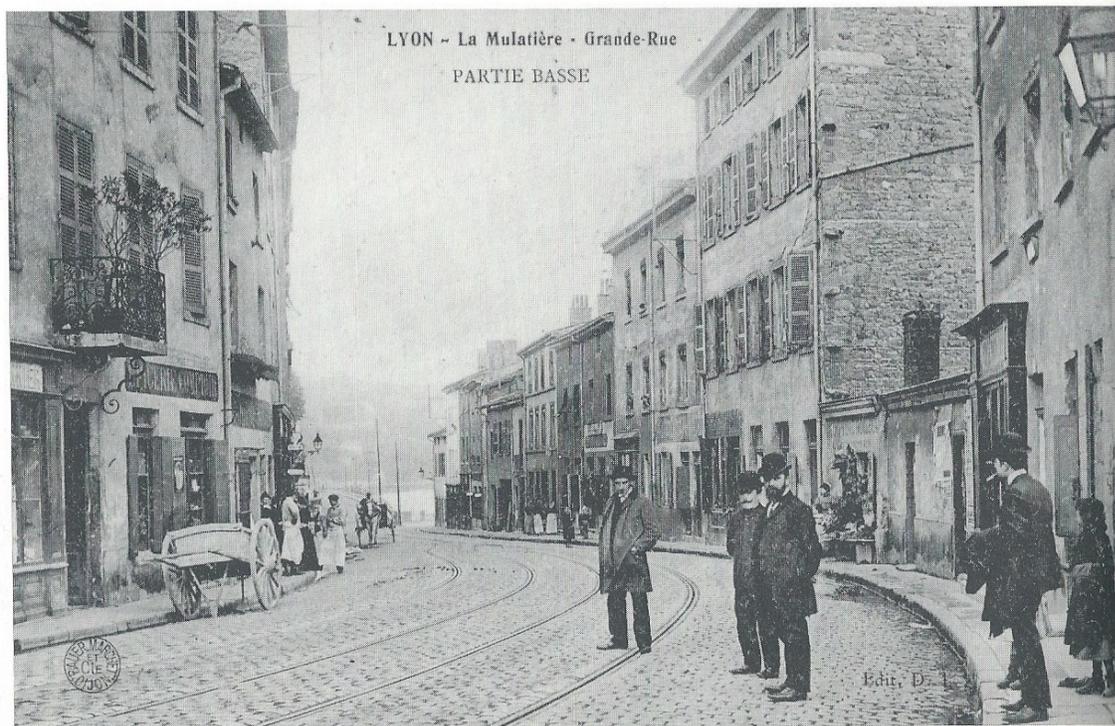


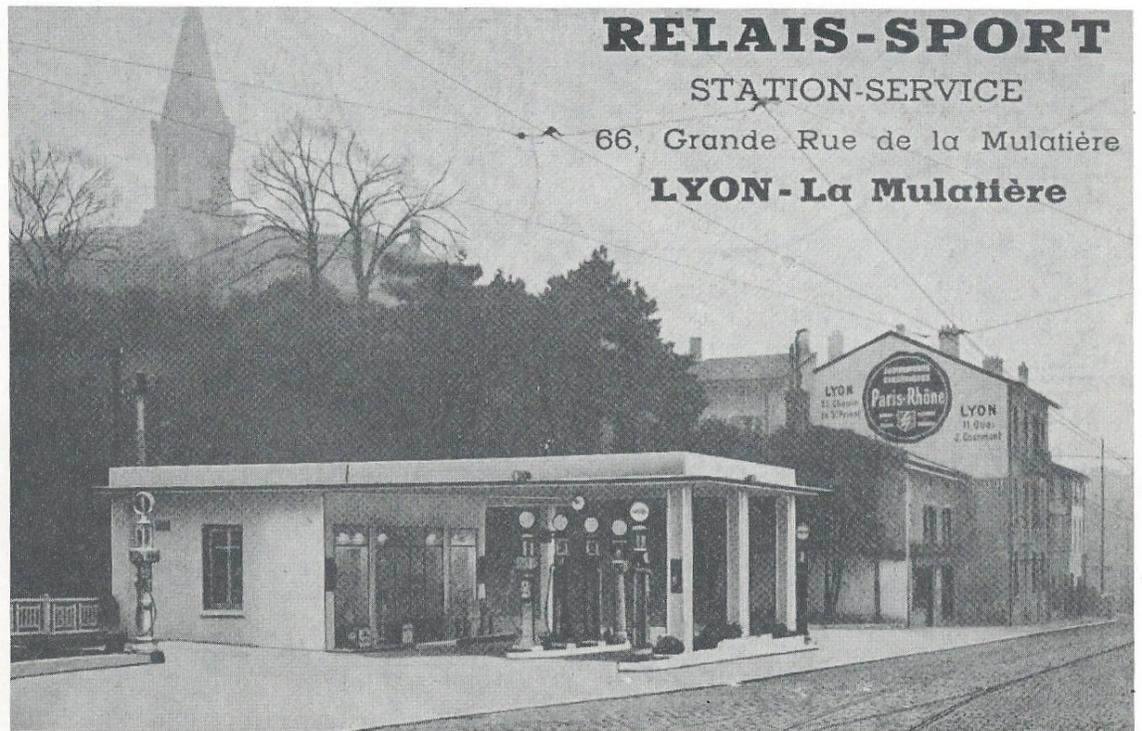
La mairie et l'école, le violon et le local pour la pompe incendie étaient installés dans la maison centrale. La grande rue fut pavée, par décision du conseil, du 20 mars 1882.

rue stéphane déchant

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 42

L'ancienne Grande Rue porte actuellement le nom de Stéphane Déchant : arrêté en novembre 1942 par la police de Pétain, condamné pour menées antinationales, grâcié pour ses états de service, 14 mois de détention à la prison St-Paul de Lyon, transféré à St-Sulpice-la-Pointe, livré aux Allemands, déporté à Buchenwald, mort en février 1945.





La montée de la Bastéro rejoignait la Grande Rue à l'emplacement de l'avenue Charles de Gaulle.

les monuments aux morts

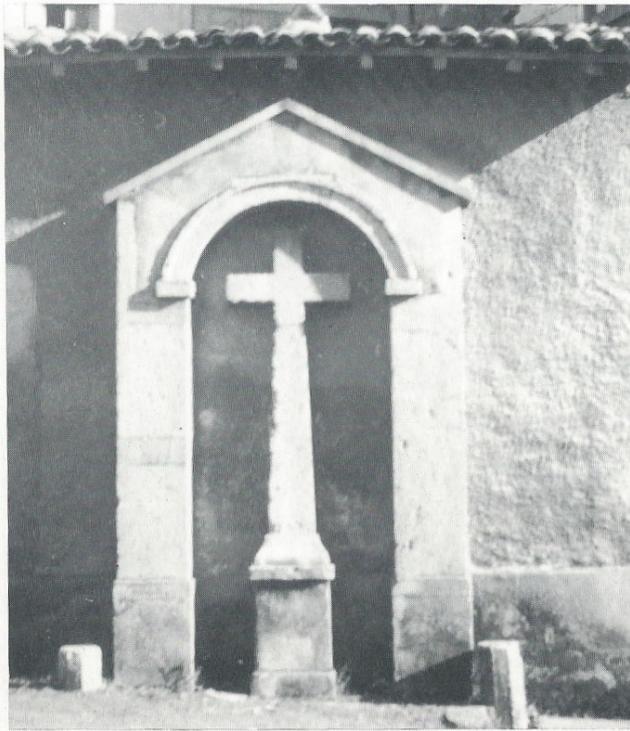


A gauche, celui du
cimetière (1886).
A droite, celui de la
rue Stéphane-Déchant.
(1952).



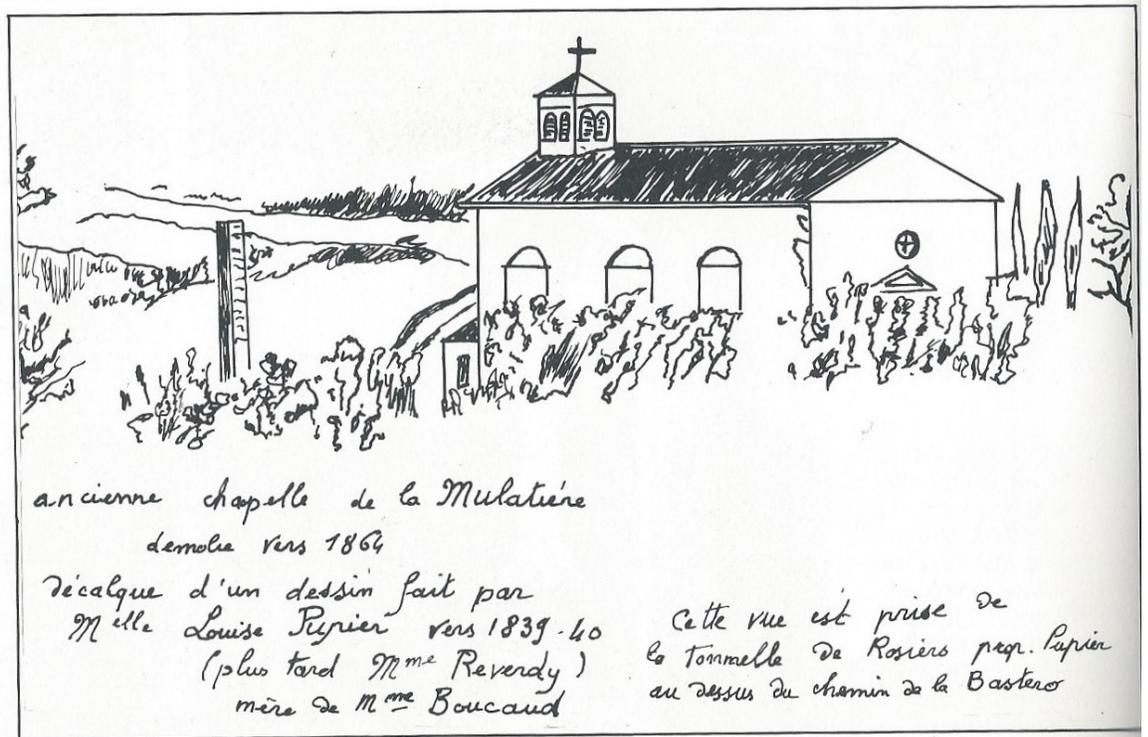
la croix de pivort

Cette croix était adossée à la maison Roland, qui abrite aujourd'hui le Centre Social. La tradition rapporte qu'un grand nombre de pestiférés auraient été enterrés vers cette croix. Celle-ci rappellerait ces lugubres souvenirs et en remplacerait une plus ancienne. Pendant de nombreuses années, avant la séparation de La Mulatière et de Ste-Foy, on allait chaque année en procession jusqu'à cette croix et on priait pour les «pauvres infects» qui avaient reposé auprès d'elle.



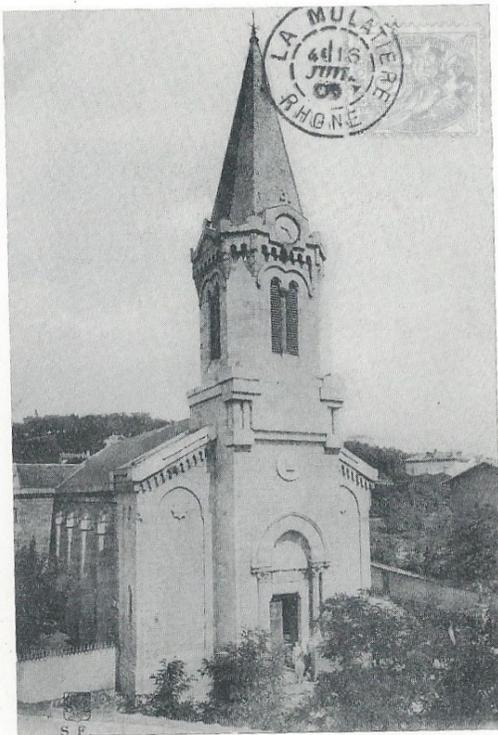
Bannière de procession (1872-1874)



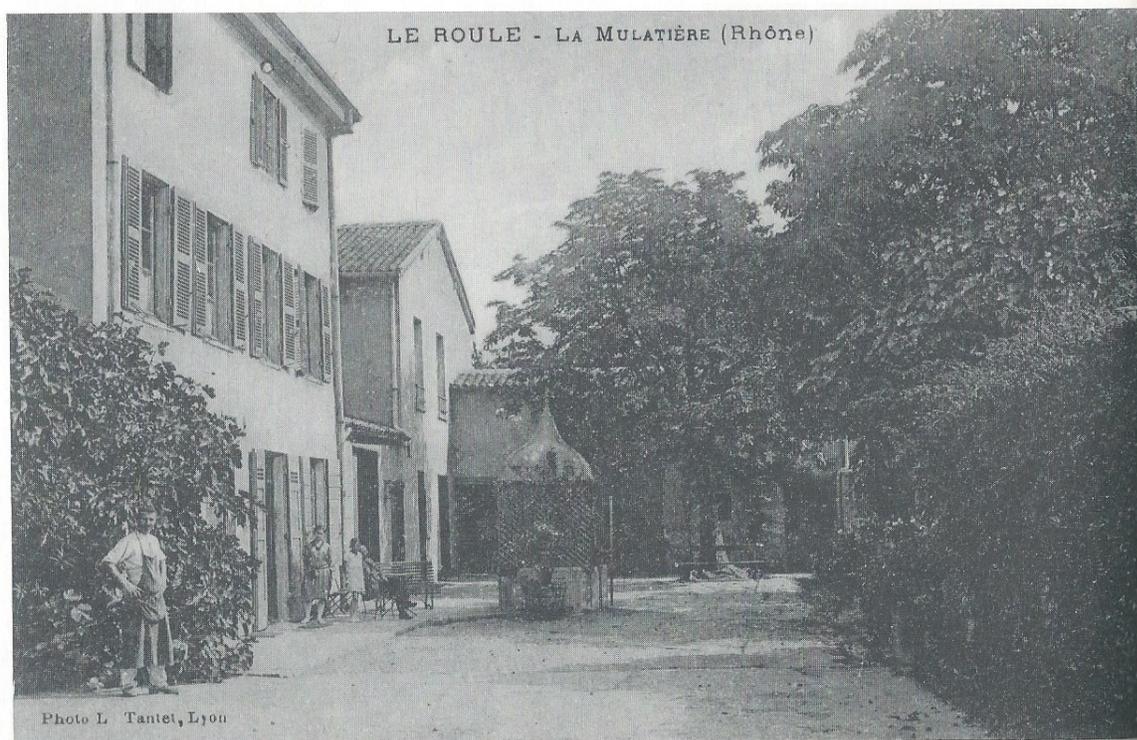


En 1829 il fut édifié à La Mulatière une petite chapelle sous le vocable de l'Assomption qui resta inachevée jusqu'en 1835. Elle était située en-dessous de la poste. Cette chapelle fut démolie en 1863.

L'église fut construite sur les plans de M. Bossan, architecte. La première pierre fut posée par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, le 4 mai 1862. Elle fut ouverte au culte en 1868, et démolie en juillet 1978.



le roule



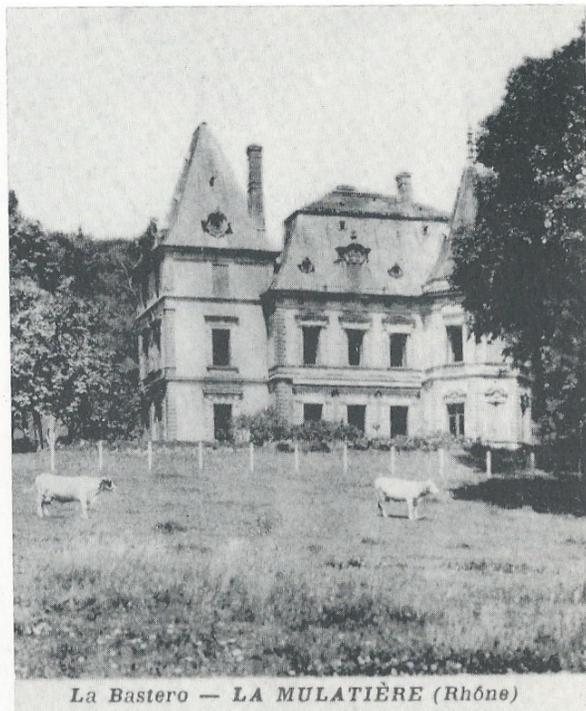
La propriété Marchegay. Les marronniers de la cour abritent nos pétanqueurs sur le terrain de jeu face à l'église.

le bocage, la bastéro

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 49

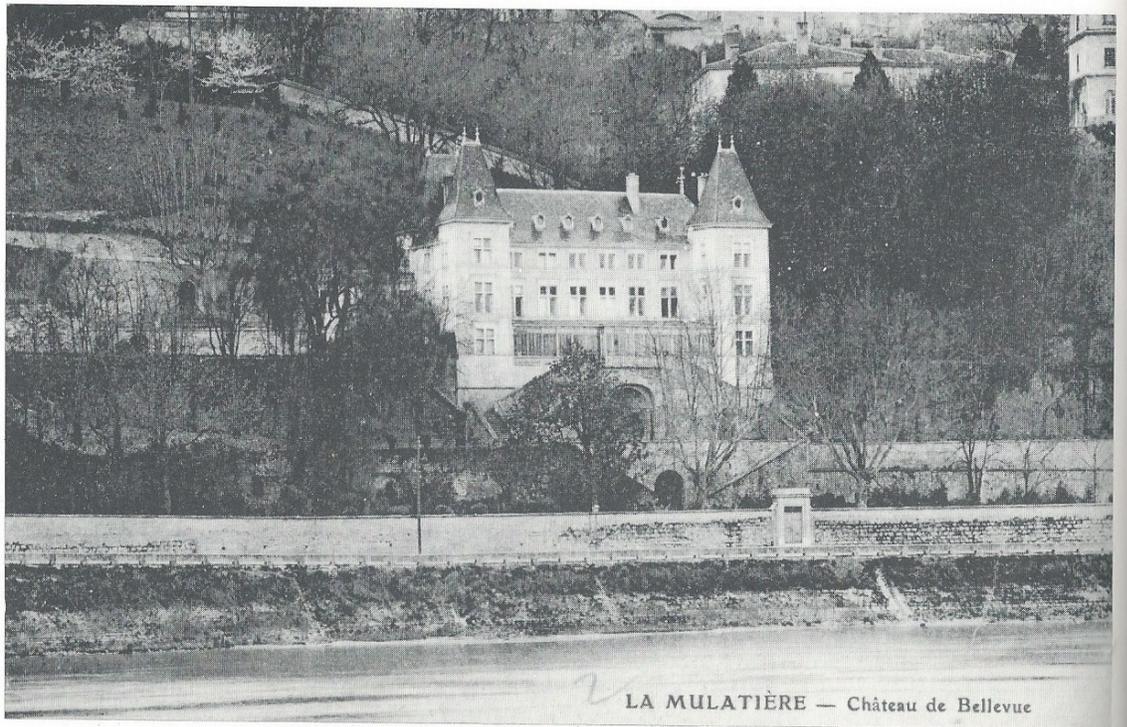
A gauche la propriété du Bocage qui appartenait au Docteur Pravaz, père de 17 enfants, qui y créa un établissement orthopédique. On croit que la récluserie St-Clair, qui existait au XIV^e siècle, se trouvait à cet endroit et qu'elle fut détruite par les Protestants en 1562.

A droite le château Chardiny où sont implantés les immeubles du parc de la «Chênaie».



château de bellevue

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 50



Château appartenant au XVII^e siècle à Jean Arthaud, échevin de Lyon.

Le pensionnat Bellevue, ancien pensionnat de l'Assomption, y est maintenant installé.

LA MULATIÈRE — Château de Bellevue

les étroits

Les Etroits terminent notre promenade.

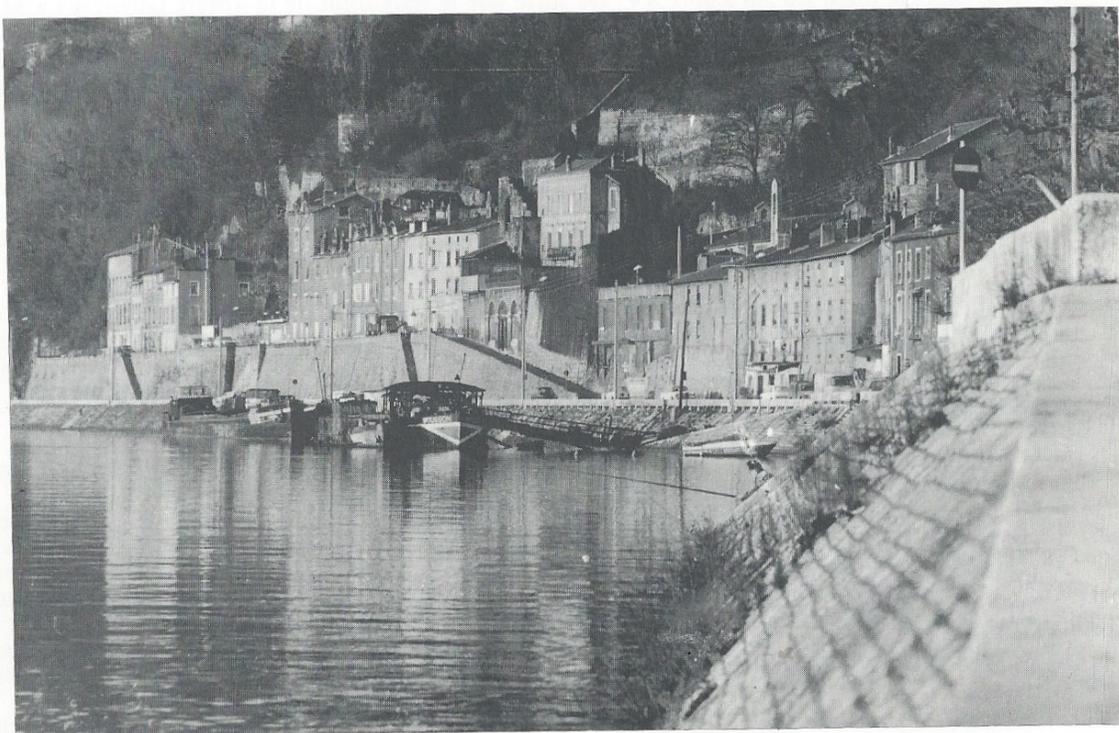
C'est à la grotte des Etroits que le philosophe Jean-Jacques Rousseau passa une nuit délicieuse à la belle étoile en 1732.

«Je me souviens d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône car je ne me rappelle pas lequel des deux...»

Le confluent était à Ainay, c'était le Rhône qui longeait le chemin étroit au pied de la colline.

Le quai fut construit par l'Etat en 1839. Le quartier des Etroits est rattaché à la paroisse de La Mulatière le 29 mai 1888.

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 51



Parmi les femmes fortes de l'Évangile gastronomique lyonnais, une «Mère» de choc devança toutes les autres et ouvrit la voie à ces cuisinières exceptionnelles qui contribuèrent au rayonnement de l'école culinaire régionale. Il s'agit de la «Mère Guy», dont les traits sont demeurés mystérieux, mais dont l'enseigne est la seule subsistant au même endroit depuis l'an 1759. Sous le règne du roi Louis XV. De sorte que le restaurant de la «Mère Guy», à La Mulatière, est indiscutablement le plus vénérable de l'agglomération lugdunienne! On ne lui connaît d'ailleurs pas de concurrent sur ce plan-là.

La chronique rapporte que ce n'était à l'origine qu'un relais de mariniers du Rhône, voire une guinguette pour les promeneurs du dimanche sur le Chemin des Etroits! Une sorte de quai en rocade, truffé de grottes si propices aux rêveurs que Jean-Jacques Rousseau y passa une nuit à la belle étoile!

La première «Mère Guy», épouse d'un maçon, quelque peu «pirate» du Rhône, était ravitaillée en poissons par son mari, et se distinguait notamment par de délicieuses matelotes... Sa fille lui succéda, et mourut durant le Premier Empire. Le restaurant, toutefois, ne brilla de tout son éclat qu'au milieu du XIX^e siècle, grâce aux deux petites filles de la seconde «Mère Guy»: la «Génie», demeurée célibataire, et sa sœur, Mme Maréchal. Mme Maréchal fit de grands aménagements dans la maison primitive, toujours existante, et se tenait à la caisse, tandis que la «Génie» était aux fourneaux.

La clientèle changea, sur ces entrefaites, et toute la bonne société lyonnaise prit l'habitude de se donner rendez-vous à cette adresse champêtre. Les soyeux aimaient à dîner aux flambeaux. Ils se régalaient pour l'heure des spécialités suivantes, en marge de la matelote traditionnelle: anguille Lison, mousse d'écrevisse bleuette, brochetons éclusière, truite au bleu, langouste Newburg, poularde Mère Guy, pêches belle-rive et soufflé glacé au ratafia... La réputation du restaurant devint telle que l'impératrice Eugénie s'y rendit à plusieurs reprises lorsqu'elle allait aux eaux (que ce soit à Aix-les-Bains ou à Vichy).

La famille Maréchal, hélas, se dispersera à la suite de la mort des deux sœurs, et l'affaire fut reprise, vers 1885, par le maître cuisinier Alexis Durand, ancien chef des cuisines du roi d'Italie au Quirinal.

En 1908, ce fut au tour du chef Chargeraud, qui avait épousé la petite-fille d'Alexis Durand. Et en 1919, Chargeraud vendit «La Mère Guy» aux frères Foillard...

Le temps passe! De sorte que les frères Foillard cédèrent «La Mère Guy» à Roger Roucou en septembre 1944... Enfant du Tarn, séduit par la réputation de la «Capitale Mondiale de la Gastronomie», Roger Roucou n'eut de cesse d'embellir ce haut lieu historique, sans rien aliéner de son charme. Le romantisme de la maison ancestrale, cernée par une terrasse ombragée, est là pour rappeler le passé. Salvador Dali en sait quelque chose, lui qui ne manque jamais de s'incliner devant le «Pavillon des Amoureux», singularisé par d'étranges vitraux irisés. A noter que Roger Roucou a fait élever en 1960 un bâtiment annexe, doté du plus luxueux confort et d'une cuisine à sa mesure, en surplomb sur le jardin.

Une grande aventure qui se continue, par conséquent, avec à sa tête, désormais, le président des Toques Blanches Lyonnaises.

Félix BENOIT, historien de la Cuisine Lyonnaise.

LA MULATIÈRE
Pavillons de Belle-Rive
35, QUAI J.-J.-ROUSSEAU Tél. 6
RESTAURANT
CHARQUERAUD, PROP.^{re}



MENU

au verso de la carte

Melon glacé au Porto
York blanc beurre fin
Matelotte Guy
Château-Briand Richelieu
Haricots verts à l'anglaise
Chapons à la broche
Langouste américaine
Corbeille de fruits
Desserts

les inondations

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 54

Les inondations ont toujours été une catastrophe pour les riverains du Rhône et de la Saône.

Le quartier de la Saulaie était le plus touché. Les valeureux sauveteurs d'Oullins et de La Mulatière se mettaient bénévolement, jour et nuit, à la disposition de la population, pour la transporter ou la ravitailler. Ils étaient toujours disponibles. On a pu les voir à l'œuvre dans les grandes catastrophes : St-Jean, quai d'Herbouville.





Rappelons à notre souvenir le Frère Benoît et son équipe qui identifièrent dans les charniers de St-Genis-Laval et de La Doua les victimes du nazisme.

la saône gelée

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 56

Ce n'étaient pas seulement les inondations qui semaient la panique et la ruine sur les rives de nos fleuves : c'étaient encore, pendant les hivers rigoureux, les glaces qui paralysaient la navigation, empêchaient les approvisionnements de blé, et, au moment de la débâcle, causaient sur leur passage d'épouvantables ravages. En 1572, le Rhône même gela; les moulins à blé étaient immobilisés et la population menacée de la famine.

Durant l'hiver de 1608, c'était bien autre chose encore : les glaces s'accumulaient sur la Saône, près de l'église de l'Observance, en bancs compacts affectant la forme de colossales pyramides; jamais on n'avait rien vu de semblable; toute la population allait contempler ce spectacle extraordinaire. Cependant, cette masse énorme de glaces excitait de grandes inquiétudes; cette gigantesque barrière venant à se rompre, les ponts, les maisons des deux rives eussent été entraînés ainsi que des fétus de paille.

Comme on cherchait un moyen de conjurer le danger, un maître tailleur d'habits, nommé Benoît Besson, vint offrir ses services au Consulat : il avait, disait-il, un secret par le moyen duquel il espérait qu'en peu de temps, avec l'aide de Dieu, les glaces se rompraient et pourraient passer sous le pont de Saône «sans l'offenser». Il proposait d'essayer, moyennant une récompense de 500 écus, s'il réussissait; on lui en promit 200 et un office aux portes ou ailleurs. Le marché conclu, Besson s'exécuta : pendant trois jours consécutifs, il alluma un grand feu sur la rivière; après quoi les glaces s'écoulèrent peu à peu, sans faire aucun dommage.

Le succès était complet : Besson se présenta à l'hôtel de ville pour avoir son paiement; mais, comme il avait prononcé quelques paroles bizarres en allumant ses feux, on ne lui donna que 80 écus; il insista pour avoir le surplus et l'office promis : on le traita de sorcier et on le mit en prison pour l'intimider; il fut relâché, n'ayant pu être convaincu d'avoir usé de mauvais artifice, mais dut faire un procès à la ville, qui finit par lui accorder, treize ans plus tard, une somme de 100 francs contre désistement. L'opération dont il s'attribuait le mérite s'était effectuée par un effet naturel, mais il était juste d'indemniser au moins le pseudo-sorcier du prix de ses fagots.

(Extrait de «La Vie Lyonnaise» d'Emmanuel Vingtrinier, 1898.)

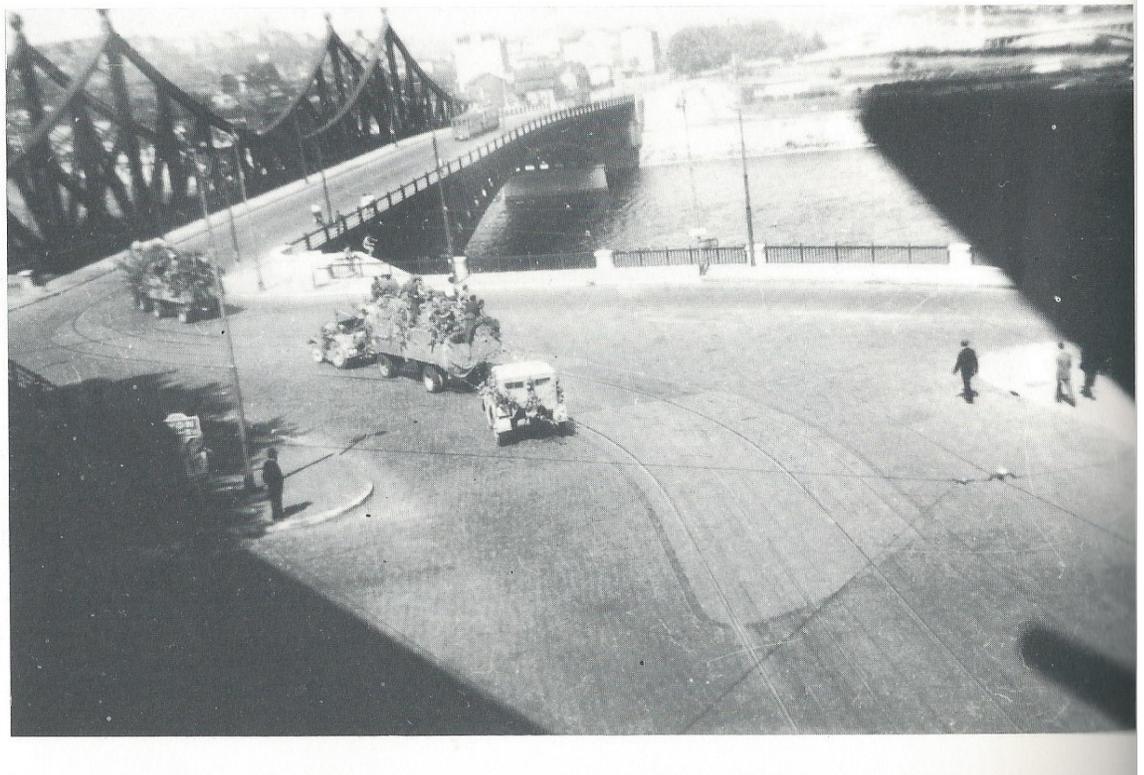


En février 1956 la Saône gela et René Portier, pilote du «Henri Girardon», brisa les glaces.

la libération

La débâcle des Allemands après avoir assassiné :

- Raymond Jordan, pharmacien, fusillé dans son magasin le 22 août 1944.
- Rémi Marti, 25 ans,
- Jean Prudent, 25 ans, fusillé au pont de La Mulatière le 25 août 1944,

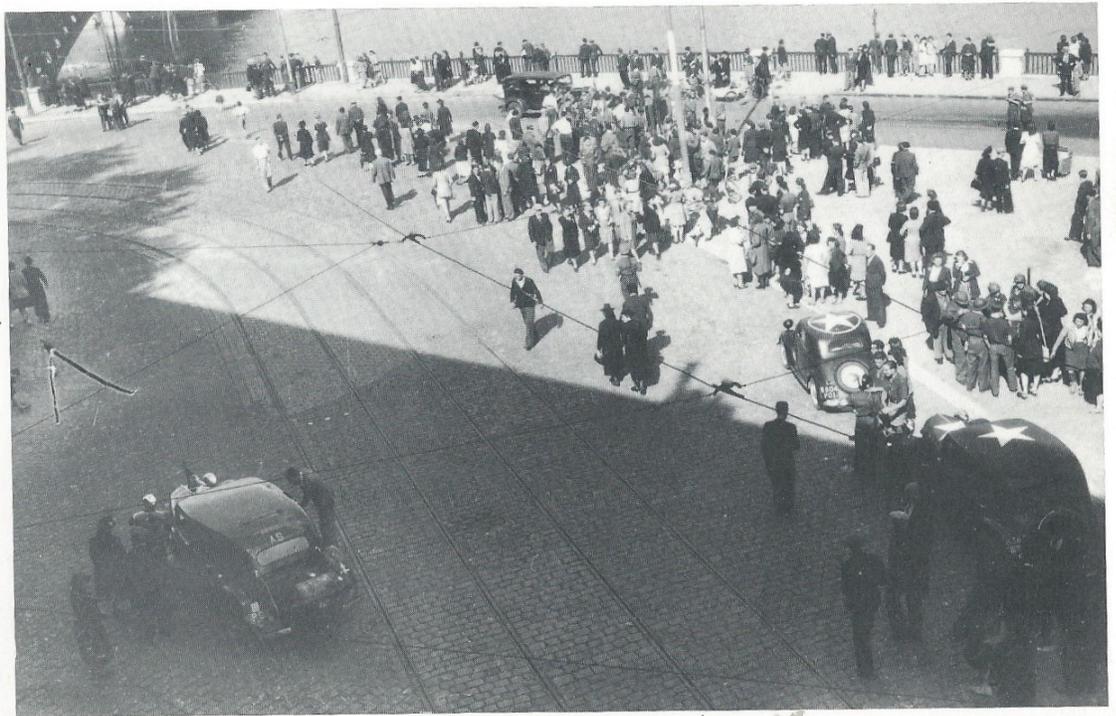




Les trois ponts que les Allemands ont fait sauter le 2 septembre 1944.



Arrivée des chars français de l'armée d'Afrique, le 3 septembre 1944.



Arrivée des «maquisards».



Cercle d'études sociales
«L'Idéale», fondé en
1920.

Ecole communale laïque des Etroits, garçons et filles, inaugurée le 19 octobre 1893. En 1895 il y avait 21 garçons et 10 filles. Cette école de ville fonctionne actuellement encore avec une classe unique.





Ecole communale laïque du Bas, maternelle, garçons, filles. Inaugurée le 22 avril 1888, elle porte le nom de l'ancien maire Paul Nas.



Les filles vers 1917.



Ecole privée mixte du Haut, place de l'ancienne église (1897). Les filles en 1938.

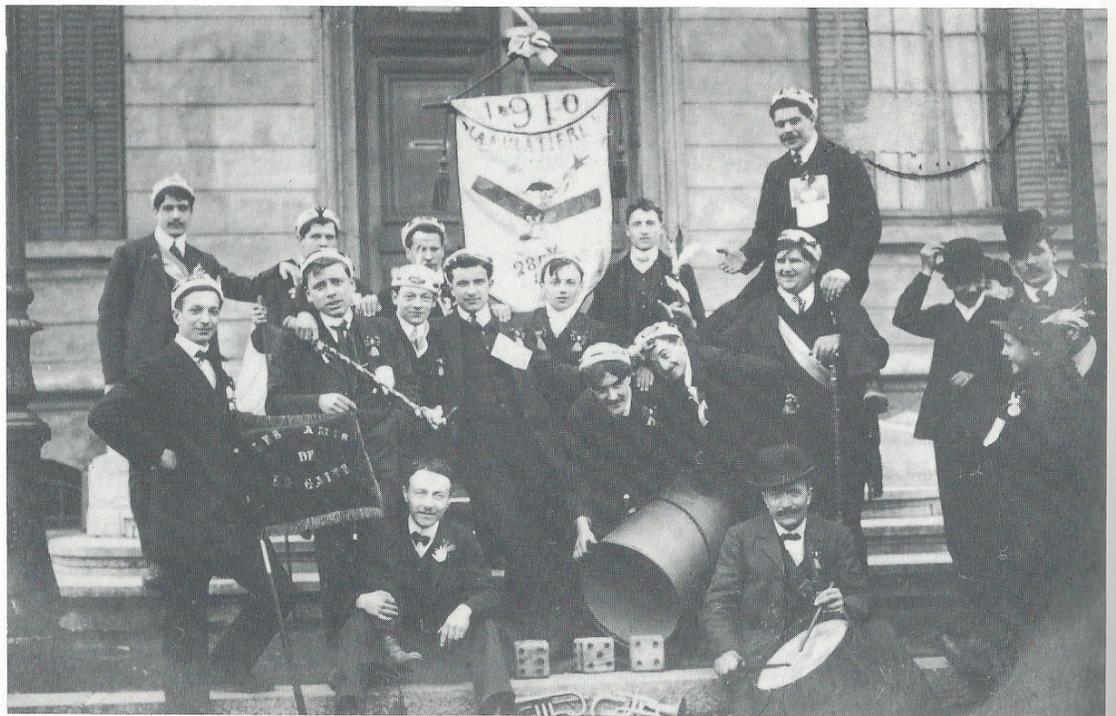


Les garçons en 1938.

les conscrits

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 68

La vogue était organisée chaque année par les conscrits. Souhaitons que les jeunes de 20 ans reprennent cette tradition et rassemblent dans l'amitié et la joie toutes les générations de «classards».





« Vive la Classe ! »



nos anciens en fête

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 70



Repas organisé par la S.F.I.O. de La Mulatière pour les anciens en 1945.



Sortie des anciens organisée par le Comité des Fêtes.

honneur à victor galtier

LA MULATIÈRE AU CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE — 72

Précurseur de Pasteur sur l'immunisation contre la rage, né le 15 octobre 1846 à Langogne, petite ville de Lozère, de parents cultivateurs, il acheta une propriété chemin du Petit-Roule en 1892 et comme il était logé à l'Ecole Vétérinaire y habita de 1900 à 1908.

Il y décéda le 24 avril 1908 et fut inhumé au cimetière de la commune. On peut voir sa tombe à gauche en entrant dans le cimetière.

- Elève de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, 6 octobre 1868.
- Diplômé le 1^{er} août 1873, a obtenu les quatre premiers prix.
- Nommé chef de service de pathologie et anatomie pathologique clinique interne et police sanitaire le 1^{er} août 1876.
- Nommé professeur de pathologie des maladies contagieuses le 11 décembre 1875.

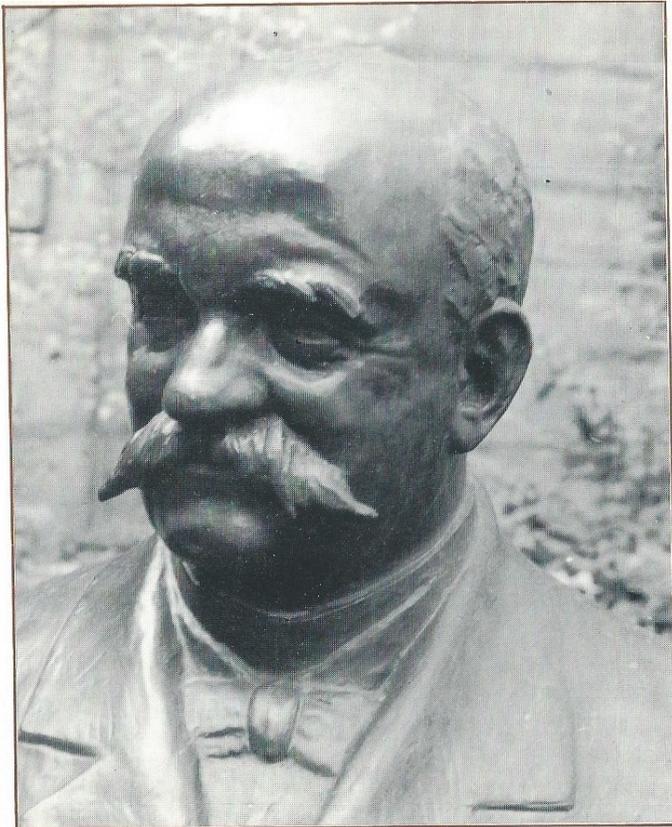
Il était :

- licencié en Droit, 18 juillet 1883,
- officier d'Académie, 1^{er} janvier 1888,
- chevalier de la Légion d'Honneur, 1891;
- commandeur du Mérite Agricole, 1903.

Son travail fut couronné par de nombreux prix : quatre médailles d'or à l'effigie d'Olivier de Serres. Travaux sur la rage, pneumo-entérite du mouton et du cheval et tuberculose.

Son œuvre (extraite du discours de l'inauguration de son buste) : dès 1879 Victor Galtier fait connaître les particularités de l'évolution de la rage inoculée au lapin, et montre tout le profit que l'on peut tirer de cet animal réactif, facilement maniable, peu coûteux, d'un entretien commode et dont surtout la faible durée de la période d'incubation permet de multiplier les expériences.

En 1881, avant Pasteur, il établit qu'on peut immuniser contre la rage en démontrant que l'injection intra-veineuse de salive virulente chez le mouton non seulement ne donne pas la rage à cet animal, mais le met à l'abri des effets nocifs d'une morsure ou d'une inoculation même préalable.



Buste du Professeur Galtier
inauguré dans la cour d'honneur de l'Ecole Nationale Vétérinaire
de Lyon, le 27 octobre 1912.



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 5 MARS 1981 PAR L'IMPRIMERIE DU MONTET, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL • DÉPOT LÉGAL 1^{er} TRIMESTRE 1981